



Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)

Plan d'évaluation ministériel

2011-2012 à 2015-2016

Juillet 2011

Table des matières

I. CONTEXTE ET ANTÉCÉDENTS	4
1. Contexte	5
1.1 Approbation du Plan d'évaluation ministériel.....	5
1.2 Élaboration du Plan d'évaluation ministériel	5
2. Contexte	6
2.1 L'évaluation au CRSH	7
2.2 Mise en œuvre des plans d'évaluation.....	8
2.3 Couverture des subventions et des contributions	10
2.4 Défis constatés.....	10
II. CALENDRIER DES ÉVALUATIONS ET RÉSUMÉS.....	11
1. Calendrier d'évaluation	12
1.1 Calendrier d'évaluation par année	13
1.2 Feuilles de résumé de l'évaluation	13
1.3 Calendrier des évaluations horizontales, par année	13
III. PLANIFICATION DES AUTRES ACTIVITÉS.....	15
1. Autres activités	16
1.1 Renouvellement des activités de programme.....	16
1.2 Évaluations de l'évaluabilité	16
1.3 Projets de recherche	16
1.4 Plan de communication	16
IV. Capacité, planification des ressources et structure	18
1.1 Postes équivalent temps	19
1.2 Stratégies de dotation	20
1.3 Ressources financières	20
1.4 Structure de gouvernance.....	21
1.5 Surveillance de l'utilisation des évaluations.....	23
1.6 Cycle d'examen de la fonction d'évaluation.....	26
V. Annexes de matériel d'appoint.....	27
Annexe A — Note de confirmation.....	28
Annexe B — Horaire d'évaluation par année.....	29
Annexe C — Planification quinquennal du CRSH en matière d'évaluations	35
Annexe D — Feuilles de résumé de l'évaluation.....	37
Annexe E — Évaluation des risques et Cadre d'établissement des priorités et d'étalonnage des évaluations.....	52
Annexe F — Résultats stratégiques et architecture des activités de programme en 2011-2012.....	65
Annexe G — Résultats stratégiques et architecture des activités de programme en 2012-2013.....	66
Annexe H — Mandat du Comité d'évaluation ministériel.....	67
Annexe I — Liste des personnes consultées.....	70

Faits saillants

- Le plan d'évaluation pourvoit une couverture de 100 % des bourses et subventions sur une période de cinq ans.
- Le plan d'évaluation s'étale sur deux architectures des activités de programme.
- Les coûts d'évaluation de 0,9 million de dollars pour la gestion et les opérations ainsi que les 7,25 équivalents temps plein du CRSH (total des salaires annuels, services professionnels, opérations et maintenance) sont en ligne avec les dépenses d'autres petites agences fédérales qui ont peu que 500 équivalents temps plein et moins que 300 millions de dollars des dépenses de programmes directes.
- Les dépenses totales estimées d'évaluation du CRSH, incluant les coûts salariaux et non salariaux représentent environ 2,3 millions de dollars sur les cinq prochaines années, couvrant approximativement les dépenses totales liées aux bourses et subventions de 3,2 milliards de dollars au cours de la même période.
- Les coûts d'évaluation interagences seront de l'ordre de 550.000 \$ au cours des cinq prochaines années, couvrant approximativement 2,4 millions de dollars (50 p. cent) des dépenses de bourses et subventions interagences.
- Les dépenses liées aux évaluations du CRSH représentent moins de 1,0 p. cent (0,17 p. cent) des dépenses de bourses et subventions et ressemblent favorablement à la moyenne d'autres agences comparables (0,13 p. cent).
- La majorité des risques liés aux programmes sont de niveau faible à moyen.

I. CONTEXTE ET ANTÉCÉDENTS

1. Contexte

Le présent plan d'évaluation vise à s'assurer que de l'information crédible et objective offerte en temps utile au sujet de la pertinence et du rendement de l'ensemble des dépenses de programme directes du CRSH est à la disposition du président du CRSH et sert à appuyer un processus décisionnel axé sur les faits relativement aux politiques, à la gestion des dépenses et à l'amélioration des programmes. Par conséquent, l'objectif du présent plan d'évaluation est le suivant :

- fournir des calendriers d'exécution des projets d'évaluations du CRSH et des projets tripartites d'évaluations horizontales qui auront lieu au cours des cinq prochaines années;
- décrire les démarches qui servent à identifier, à prioriser et à calibrer les projets d'évaluation du CRSH;
- cerner les risques liés aux programmes afin d'établir une démarche axée sur les risques visant à établir l'ordre de priorité des projets d'évaluation;
- décrire les besoins en ressources au sein de l'unité d'évaluation, pour être en mesure de réaliser les évaluations prévues à l'horaire.

Le présent Plan d'évaluation ministériel (PÉM) porte sur la période 2011-2012 à 2015-2016. Puisque le CRSH met actuellement au point une nouvelle architecture des activités de programme (AAP) qui sera mise en œuvre en 2012-2013, le présent plan d'évaluation fait référence à la nouvelle AAP pour l'ensemble des projets d'évaluation qui commenceront en 2012-2013. Les prochaines éditions du plan d'évaluation confirmeront l'AAP finale. L'exercice financier 2011-2012 renvoie à l'AAP approuvée et ne devrait pas changer.

1.1 Approbation du Plan d'évaluation ministériel

Selon la Politique sur l'évaluation, le président doit veiller à l'élaboration d'un plan d'évaluation quinquennal continu et confirmer que ce plan :

- concorde avec la Structure de gestion, de ressources et de résultats (SGRR) du CRSH et appuie cette structure;
- appuie l'exigence du Système de gestion des dépenses, y compris les examens stratégiques;
- recoupe tous les programmes de subventions permanents, tel qu'il est exigé à l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;
- répond aux exigences décrites aux articles 6.1.7 et 6.1.8 de la *Politique sur l'évaluation 2009*.

Comme l'exige la Politique sur l'évaluation (article 6.1.7), le présent plan d'évaluation a fait l'objet d'un examen de la part du Comité du rendement et de l'évaluation (CRÉ) du CRSH et a été approuvé par le président du CRSH.

La note de confirmation fait partie de l'annexe A du présent document.

1.2 Élaboration du Plan d'évaluation ministériel

Démarche

Le présent plan d'évaluation a été élaboré selon la démarche suivante :

Plan d'évaluation ministériel du CRSH 2011-2012 à 2015-2016

- déterminer l'univers d'évaluation à l'aide de l'Architecture des activités de programme et de la SGRR;
- cerner les domaines de risques, y compris l'importance relative, l'état de préparation des programmes, la complexité du programme et la sensibilité politique afin d'établir l'ordre de priorité des projets d'évaluation (les conclusions de l'exercice d'évaluation axé sur les risques du CRSH mené en 2010-2011 et de la priorité des vérifications sont également inclus);
- consulter les gestionnaires de programme au CRSH;
- consulter les chefs des évaluations au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pour établir le calendrier des évaluations horizontales des trois organismes.

Calendrier d'exécution défini des évaluations

L'univers de programme identifié du CRSH relativement aux dépenses de programme directes est fondé sur son AAP et la SGRR 2011-2012 et 2012-2013; les activités ont été décrites jusqu'au niveau des sous-activités. Cet univers de programme compte des activités qui doivent faire l'objet de présentations au Conseil du Trésor où l'on décrit les cycles de vie des programmes et les échéanciers d'évaluation. Les projets d'évaluation horizontale tripartites, en collaboration avec le CRSNG et les IRSC, comptent des échéanciers d'évaluation préétablis reposant sur des modalités et des conditions particulières. D'autres activités au niveau des sous-activités n'ont pas de cycle de vie défini ou d'échéancier d'évaluation à part pour les exigences générales du Conseil du Trésor dans la politique concernant l'évaluation de toutes les dépenses de programme au cours d'une période de cinq ans.

Le niveau de sous-activité constitue l'unité de base de l'évaluation de tous les programmes du CRSH. Dans certains cas, un projet d'évaluation peut ne compter qu'une seule sous-activité dans l'AAP ou une évaluation conjointe des sous-sous-activités regroupées au niveau des sous-activités.

Voici d'autres facteurs à prendre en compte dans la création des échéanciers d'évaluation :

- certaines évaluations au début de la période ont été prévues afin d'éclairer le plus possible les décisions touchant la refonte du programme, vu le renouvellement de l'AAP par le CRSH;
- le regroupement des occasions de financement et des objectifs connexes maximise l'efficacité de la fonction d'évaluation et élargit la portée de l'exercice.

2. Contexte

Le CRSH est l'organisme fédéral qui assure la promotion et le soutien de la recherche et de la formation en sciences humaines dans les établissements postsecondaires et universitaires. Grâce à ses programmes et à ses politiques, le CRSH favorise le plus haut niveau d'excellence en recherche au Canada et facilite le partage de connaissances et la coopération entre les disciplines de recherche, les universités et tous les secteurs de la société. Les priorités clés sont définies dans le plan stratégique du CRSH intitulé *Définir nos orientations 2010-12*, avec une emphase sur le développement du talent, l'édification du savoir et de la compréhension, la mobilisation des connaissances et l'amélioration des pratiques organisationnelles du CRSH.

Le CRSH est assujéti à la [Politique sur les paiements de transfert](#) du Conseil du Trésor. Il est aussi assujéti aux exigences en matière de l'obligation de rendre compte du gouvernement fédéral – tel

qu'on la décrit dans la [Politique sur la vérification interne](#) et la [Politique sur l'évaluation](#) du Conseil du Trésor – et à ses attentes vis-à-vis de la mise en œuvre des [Cadres de rendement axés sur les résultats](#) afin de surveiller le rendement des programmes et de présenter des rapports à ce sujet.

Outre l'élaboration de politiques, l'amélioration de programmes, le partage de connaissances et les exigences en matière de rapports, le CRSH tient les personnes intéressées et les Canadiens au courant des résultats des recherches et des résultats obtenus grâce à ses occasions de financement et, de manière plus générale, des résultats des investissements fédéraux en recherche. Par conséquent, le CRSH est tenu de présenter un rapport de rendement annuel au Parlement.

2.1 L'évaluation au CRSH

Comité d'évaluation ministériel du CRSH

Le comité d'évaluation ministériel du CRSH, soit le Comité du rendement et de l'évaluation (CRÉ), a été créé afin de répondre à l'exigence de la [Politique sur l'évaluation](#) (avril 2009). Faisant partie d'une organisation dont les activités sont axées sur l'apprentissage, le CRÉ du CRSH assure l'intégration d'un processus décisionnel axé sur les faits et d'une amélioration continue de la structure et des pratiques de gestion grâce à des consignes et à la surveillance de la fonction du rendement et d'évaluation de l'organisation. Selon cette perspective, le CRÉ favorise non seulement l'augmentation de la capacité d'évaluation, mais aussi une culture d'évaluation au sein du CRSH, culture qui porte sur la gestion axée sur les résultats, la responsabilisation et l'apprentissage. Ce faisant, le CRÉ est favorable à l'application des conclusions des évaluations afin d'éclairer les exercices d'établissement des priorités, la planification et la prise de décisions de l'organisation.

Le CRÉ fournit des conseils au président pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités à l'égard des évaluations et du rendement de l'organisation, y compris les responsabilités tripartites. De plus, le CRÉ milite en faveur d'une diffusion en temps utile des résultats concernant le rendement et des résultats d'évaluations aux diverses personnes intéressées (conseil d'administration, ministre, milieu universitaire et non universitaire) en mentionnant les résultats des évaluations dans les allocutions, les présentations et d'autres projets de communication. Ce faisant, le CRSH peut montrer la véritable valeur des travaux d'érudition et de la recherche en sciences humaines et en quoi ils font une différence dans la vie des gens, au niveau des collectivités et dans la société en général.

Le CRÉ est présidé par le président du CRSH. Il est formé du vice-président exécutif, du vice-président, Recherche, du vice-président, Capacité de recherche et du vice-président, Services administratifs communs. Les membres du comité se rencontrent au moins quatre fois l'an et la gouvernance est supportée par les rôles et potentiels paramètres définis dans le mandat et la politique d'évaluation du CRSH de 2007. Le CRSH est aussi gouverné par un conseil qui rapporte au Parlement à travers le ministre de l'industrie. En sa qualité de président du CRÉ, le président du CRSH fournit : un rapport annuel pour la supervision des fonctions de rendement et évaluation, l'évidence et l'information montrant que les données de rendement et évaluation informent la haute gestion dans la définition des directions stratégiques, l'établissement des priorités et que ces données sont considérées dans l'utilisation efficiente et effective de ressources. Aussi, le président rapporte au Comité Programmes et Qualité, un comité permanent du CRSH, en fournissant une quantité de rapports incluant : des plans d'évaluation de cinq ans, des sommaires d'évaluations du CRSH, des sommaires de réponses de la gestion aux recommandations des évaluations, des sommaires d'études spéciales de rendement

commissionnées par le CRSH et des minutes de réunions du CRÉ.

2.2 Mise en œuvre des plans d'évaluation

Toute modification importante au calendrier d'évaluation 2010-2011 présenté au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) est décrite au tableau 1 ci-dessous, de même que les motifs. On y décrit aussi les changements à l'AAP à compter du 2012-2013.

Tableau 1. Changements importants entre les plans d'évaluation de 2010-2011 et de 2011-2012

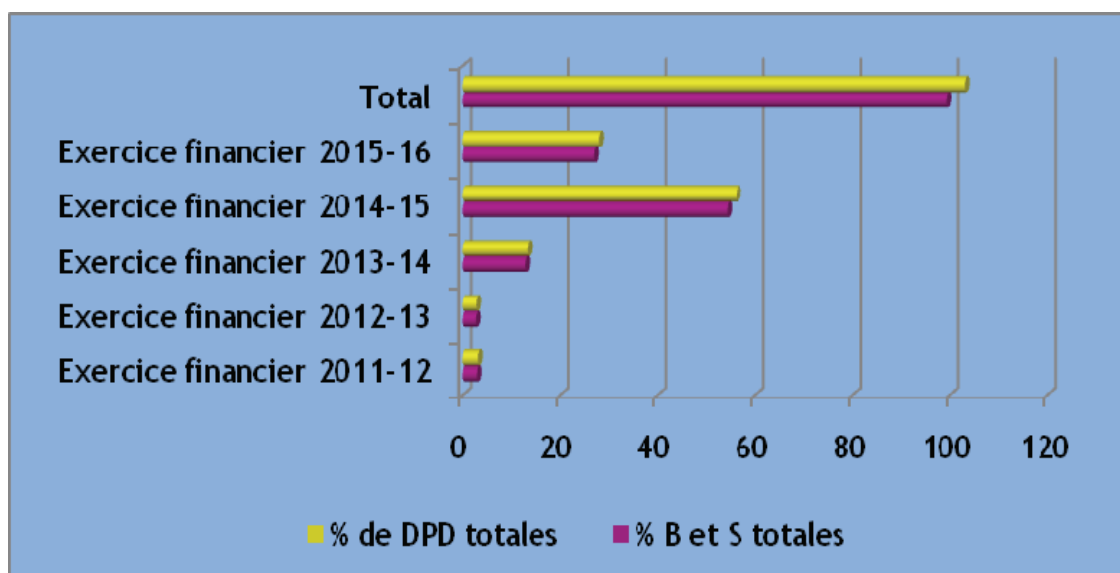
Évaluation proposée	AAP 2010/11	AAP 2012/13	Changement	Justification
Grands travaux de recherche concertée	2.1.2	1.2.1	Évaluation annulée	L'occasion de financement tire peu à peu à sa fin. Nouvelle occasion de financement mise en œuvre en 2011-2012. Nouvelle évaluation prévue pour 2015-2016.
Alliances de recherche universités-communautés	2.3.2	1.2.1	Évaluation annulée	L'occasion de financement tire peu à peu à sa fin. Nouvelle occasion de financement mise en œuvre en 2011-2012. Nouvelle évaluation prévue pour 2015-2016.
Autres types d'initiatives stratégiques de développement de la recherche	2.3.5	1.2.1	Évaluation annulée	L'occasion de financement tire peu à peu à sa fin. Nouvelle occasion de financement mise en œuvre en 2011-2012. Nouvelle évaluation prévue pour 2015-2016.
Publication des résultats de recherche	3.1.1	1.3.1	Évaluation reportée jusqu'en 2012-2013	L'évaluation de l'évaluabilité aura lieu en 2011-2012 avant une évaluation sommative conjointe au niveau des activités de programme en 2012-2013.
Adaptation des connaissances	3.1.2	1.3.1	Évaluation reportée jusqu'en 2012-2013	L'évaluation de l'évaluabilité aura lieu en 2011-2012 avant une évaluation sommative conjointe au niveau des activités de programme en 2012-2013.
Événements liés à la recherche	3.2.1	1.3.1	Évaluation reportée jusqu'en 2012-2013	L'évaluation de l'évaluabilité aura lieu en 2011-2012 avant une évaluation sommative conjointe au niveau des activités de programme en 2012-2013.
Réseaux stratégiques de connaissances	3.2.3	1.3.1	Évaluation reportée jusqu'en 2012-2013	L'évaluation de l'évaluabilité aura lieu en 2011-2012 avant une évaluation sommative conjointe au niveau des activités de programme en 2012-2013.
Réseaux de centres d'excellence (RCE) dirigés par l'entreprise	3.2.2	1.3.3	Examen de la pertinence et de l'efficacité prévue pour 2010-2011	Nouvelle évaluation horizontale tripartite non indiquée dans le calendrier du CRSH pour 2009-2010

2.3 Couverture des subventions et des contributions

À l'issue de l'année 2016-17, la couverture d'évaluation sera d'environ 100 p. cent du total des dépenses de programmes directes (DPD), incluant les dépenses des bourses et subventions. Les montants des DPD sont des estimations calculées en ajoutant quatre p. cent aux montants totaux de bourses et subventions pour chacune des activités de programme. Cette opération pourrait expliquer la légère sur-couverture qu'on a notée (103 p. cent). L'illustration 1 ci-dessous fournit l'information détaillée par exercice financier.

Au cours de l'exercice financier 2014-2015, le CRSH couvrira plus de la moitié de ses DPD. Le Programme de coûts indirects représentera environ 53 p. cent de cette couverture.

Illustration 1. Pourcentage des bourses et subventions et dépenses de programme directes
Couverture au cours des cinq prochaines années



2.4 Défis constatés

Les projets d'évaluation horizontale tripartites présentent d'importants défis pour les organismes participants. Ces projets sont complexes et de nature délicate sur le plan politique, ce qui exige un degré élevé de planification. Ces projets durent environ 18 mois de l'étape de la planification à la réalisation de l'étude et à l'approbation du rapport d'évaluation final. L'organisme responsable doit habituellement mobiliser une importante quantité de ressources pour réaliser ces projets. De plus, chacun des organismes participants doit mettre à contribution 0,2 poste équivalent temps plein (ETP) pendant toute la durée des projets tripartites.

Les évaluations horizontales tripartites représentent une grande partie du plan d'évaluation du CRSH. La moitié des projets d'évaluation à l'horaire en 2011-2012 sont des projets tripartites. Le CRSH a réalisé récemment l'évaluation horizontale du programme des Chaires de recherche du Canada et mènera un important projet d'évaluation à tous les ans, à compter de 2012-2013.

II. CALENDRIER DES ÉVALUATIONS ET RÉSUMÉS



1. Calendrier d'évaluation

On retrouve au calendrier ci-dessous (tableau 2) le calendrier d'exécution des projets d'évaluation qui auront lieu au cours de l'exercice financier 2011-2012. Les chiffres estimatifs pour la planification des ressources qui seront requises pour respecter l'horaire 2011-2012 sont fondés sur un ETP de 1,2 (évaluateur principal), ce qui comprend un ETP de 0,3 (gestionnaire d'évaluation) et un ETP de 0,6 (analyste de données).

On estime que la planification des projets d'évaluation peut exiger de trois à six mois et que la réalisation des projets peut durer entre six et 12 mois. Il s'agit là d'estimations fondées sur la réalisation de projets semblables au cours d'années antérieures et les ressources actuelles à la disposition de l'unité d'évaluation.

Les cellules grises ont trait à la planification des évaluations (gris pâle) et à la réalisation de l'étude (gris foncé) après quoi un rapport d'évaluation est présenté (indiqué par un X).

Tableau 2. Échéancier des projets d'évaluation qui auront lieu au cours de l'exercice financier 2011-2012

Activité de programme actuelle	Lien à l'AAP 2011-2012	Organisme responsable (s'il s'agit d'un projet d'évaluation tripartite)	2011-2012 trimestre			
			1	2	3	4
1.0 Les chercheurs						
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	1.1.2	IRSC				
Bourses postdoctorales	1.1.4				X	
Prix et bourses spéciales	1.1.5				X	
3.0 Mobilisation des connaissances						
Évaluation de l'évaluabilité du réseau de la mobilisation des connaissances	3.1 et 3.2					
RCE dirigé par l'entreprise, examen de la pertinence et de l'efficacité	3.2.2	CRSNG			X	
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	3.2.2	CRSNG			X	

1.1 Calendrier d'évaluation par année

On présente à l'annexe B un calendrier détaillé du plan d'évaluation de cinq ans, par année. Dès 2012-2013, le calendrier est basé sur une nouvelle AAP. Cette nouvelle AAP n'a toujours pas été approuvée par le SCT ni mise en œuvre.

1.2 Feuilles de résumé de l'évaluation

On présente à l'annexe C des détails de trois évaluations prévues pour la première année du plan d'évaluation. Ces feuilles de résumé des évaluations offrent un survol de l'évaluation prévue, y compris un descriptif contextuel du programme à évaluer, les questions et les méthodes d'évaluation et le budget estimatif. Ces feuilles de résumé ont fait l'objet d'une discussion avec les gestionnaires de programme.

De nouvelles versions du plan d'évaluation offriront un descriptif détaillé de la planification des évaluations qui auront lieu au cours des deux premières années visées par le document.

1.3 Calendrier des évaluations horizontales, par année

Outre l'information présentée ci-dessus, le tableau 3 décrit la répartition des projets d'évaluation horizontale tripartites inscrits au calendrier. On y indique l'organisme responsable et les autres organismes participants.

Tableau 3. Horaire des évaluations horizontales tripartites

Titre de l'évaluation proposée	Lien à l'AAP	Date d'approbation prévue	Organisme responsable	Autres organismes participants
2011-12*				
RCE dirigé par l'entreprise, examen de la pertinence et de l'efficacité	3.2.2*	Septembre 2011	CRSNG	IRSC, CRSH
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR)	3.2.2*	Décembre 2011	CRSNG	IRSC, CRSH
2012-13**				
Chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC)	1.1.1**	Janvier 2013	CRSH	IRSC, CRSNG, FCI
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	1.1.3**	Décembre 2012	IRSC	CRSNG, CRSH
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	1.3.3**	Mars 2013	CRSNG	IRSC, CRSH

Plan d'évaluation ministériel du CRSH 2011-2012 à 2015-2016

Titre de l'évaluation proposée	Lien à l'AAP	Date d'approbation prévue	Organisme responsable	Autres organismes participants
2013-14**				
Bourses d'études supérieures du Canada (BÉSC)	1.1.2**	Décembre 2013	IRSC	CRSNG, CRSH
Évaluation sommative des Réseaux de centres d'excellence (RCE)	1.3.3**	Mars 2014	CRSNG	IRSC, CRSH
Évaluation sommative des RCE dirigés par l'entreprise	1.3.3**	Mars 2014	CRSNG	IRSC, CRSH
2014-15**				
Programme des coûts indirects (PCI)	2.1**	Mars 2014	CRSH	IRSC, CRSNG
2015-16**				
Chaires de recherche du Canada (CRC)	1.1.1**	Mars 2016	CRSH	IRSC, CRSNG, FCI

*AAP actuelle

**Nouvelle AAP qui sera mise en œuvre en 2012-2013

III. PLANIFICATION DES AUTRES ACTIVITÉS



1. Autres activités

La division du Rendement organisationnel et de l'évaluation collabore et participe à plusieurs projets organisationnels dans le cadre de ses activités ordinaires par rapport à la fonction d'évaluation.

1.1 Renouveau des activités de programme

Dans le cadre du renouvellement de l'architecture de programme, le CRSH examine actuellement son ensemble de programmes, ses processus d'examen par des pairs et ses mécanismes d'exécution de programme afin d'accroître leur capacité de s'adapter au contexte changeant de la recherche et pour contribuer davantage aux avantages du Canada en matière de gens, de connaissances et d'entrepreneuriat. Parmi les plans dressés en vue de donner suite à ces priorités, citons le renouvellement de l'ensemble d'occasions de financement du CRSH, l'élaboration d'un modèle logique et d'un cadre de mesure de rendement pour les activités de programme renouvelées – Talent, Savoir et Connexion – et les résultats stratégiques.

Le CRSH a terminé sa nouvelle SGRR au printemps 2011. Celui-ci inclut notamment de changements à l'architecture des activités de programme présentée à l'annexe G et le Cadre de mesure de rendement (CMR). On s'attend à ce que le SCT approuve ces changements en 2011-2012. La nouvelles SGRR entrera en vigueur en 2012-2013.

1.2 Évaluations de l'évaluabilité

Les évaluations de l'évaluabilité ne sont pas une étape ordinaire de la planification d'une étude d'évaluation. Dans certains cas toutefois, les études d'évaluation qui sont particulièrement complexes ou qui ne peuvent prendre appui sur l'expérience antérieure peuvent tirer profit d'une évaluation de l'évaluabilité approfondie. La division de l'évaluation a planifié une telle évaluation en préparation à une évaluation conjointe de trois activités de programme. Cette évaluation de l'évaluabilité est décrite à l'annexe D, feuille de résumé d'évaluation pour la Mobilisation des connaissances – Évaluation sommative conjointe.

1.3 Projets de recherche

Au cours des trois dernières années, la division de l'évaluation a exigé un ensemble d'études spéciales sur les effets de la recherche en sciences humaines sur la société canadienne et l'économie du pays. On peut parcourir les résultats de quelques-unes de ces études à l'adresse suivante : http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/consultation-fra.aspx.

1.4 Plan de communication

La division de l'évaluation a également entrepris certaines activités pour assurer la diffusion des produits d'évaluation à l'interne et à l'externe.

On a mis à la disposition de tout le personnel un répertoire des produits de rendement et d'évaluation disponibles à titre de documents de référence pour les données et l'information. Grâce à ce répertoire,

Plan d'évaluation ministériel du CRSH 2011-2012 à 2015-2016

les rapports d'évaluation et leurs rapports techniques d'appoint fournissent de l'information supplémentaire pour les études internes, les communications et les présentations au Conseil du Trésor.

Tous les rapports d'évaluation et les réponses correspondantes de la part de la direction sont mis à la disposition du public dans le délai maximal imposé de trois mois après avoir été approuvés par le Comité d'évaluation ministériel.

Pour améliorer l'apprentissage au sein de l'organisation et le partage de connaissances avec la communauté de recherche en sciences humaines, l'accroissement des communications et la diffusion des produits d'évaluation sont aussi encouragés bien que non pleinement réalisés. Le défi ici est de maximiser le bénéfice de la fonction d'évaluation pour soutenir non seulement les exigences de la responsabilisation, mais aussi pour réaliser des bénéfices liés à l'apprentissage et à l'engagement. Une communication plus active à l'aide du bulletin du CRSH, par exemple, aidera à améliorer l'engagement et l'utilisation dans la communauté et servira aussi comme moyen pour remercier les participants de leurs précieuses contributions aux études d'évaluation.

IV. CAPACITÉ, PLANIFICATION DES RESSOURCES ET STRUCTURE



1.1 Postes équivalent temps

Les postes équivalent temps plein (ETP) pour l'évaluation relevant du chef de l'évaluation sont fournis au tableau 4 ci-dessous. En plus, le directeur gère aussi 2,75 ETP (qui ne sont pas indiqués ci-dessous) dédiés à la performance corporative (par exemple, support de program, mesure et analyse, rapport de rendement organisationnel, spéciales revues et études). Le facteur d'équivalence servant à l'estimation des postes d'évaluation à temps plein en 2011-2012 était 30 p. cent. On a employé un facteur d'équivalence de 75 p. cent au cours des quatre années suivantes. Cette attribution des ressources est conforme au recentrage temporaire vers une fonction de mesure du rendement en 2011-2012. Conformément au renouvellement des activités de programme du CRSH, l'organisation a dû revoir ses modèles logiques et son cadre de mesure du rendement. Puisqu'il y avait de nouvelles données à recueillir, il a fallu revoir tous les outils de cueillette de données de l'organisation. Pour cette raison, la haute direction a autorisé la division chargée du rendement et de l'évaluation à consacrer jusqu'à 70 p. cent de ses ressources à la création d'un système de rapports en direct sur le Web appelé le *Système de réalisations en recherche Talent, Connaissances et Connexion*. Le système est un outil comptant divers modules selon l'occasion de financement à remplir tout au long du cycle de vie d'une subvention ou d'une bourse. La mise en œuvre du nouveau système d'établissement de rapports sur les réalisations est prévue pour le début de 2012-2013.

La division chargée du rendement et de l'évaluation ne compte aucun poste vacant en 2011-2012. Le seul poste vacant au cours de l'année précédente a été comblé au cours du premier trimestre de 2011-2012. Aucune retraite n'est prévue à court terme.

Tableau 4. Planification de la capacité et des ressources (milliers de dollars)

Type de ressource	EF actuel 2011-2012	2012-13 (prévisions)	2013-14 (prévisions)	2014-15 (prévisions)	2015-16 (prévisions)
ETP par services votés	3,2	7,25	7,25	7,25	7,25
ETP non par services votés	0	0	0	0	0
ETP au total	3,2	7,25	7,25	7,25	7,25
Fonds provenant des services votés (en milliers de dollars)					
Salaires	247,4 \$	522,0 \$	522,0 \$	522,0 \$	522,0 \$
Services professionnels	221,0 \$	300,0 \$	75,0 \$	375,0 \$	150,0 \$
E et G (sans compter les Services professionnels)	20,0 \$	20,0 \$	20,0 \$	20,0 \$	20,0 \$
Sous-total	488,4 \$	842,0 \$	617,0 \$	917,0 \$	692,0 \$
Autres ressources ministérielles servant aux évaluations gérées par l'Unité d'évaluation	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Sous-total	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

Type de ressource	EF actuel 2011-2012	2012-13 (prévisions)	2013-14 (prévisions)	2014-15 (prévisions)	2015-16 (prévisions)
Autres ressources ministérielles servant aux évaluations non gérées par l'Unité d'évaluation	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Sous-total	0	0	0	0	0
Total	488,4 \$	842,0 \$	617,0 \$	917,0 \$	692,0 \$

ETP -Équivalents temps plein

Nota : Les ETP pour l'exercice financier 2011-2012 sont fondés sur une affectation de 30 p. cent du temps consacré à la fonction d'évaluation. Les ETP pour l'exercice financier 2012-2013 sont fondés sur une affectation de 75 p. cent du temps consacré à la fonction d'évaluation.

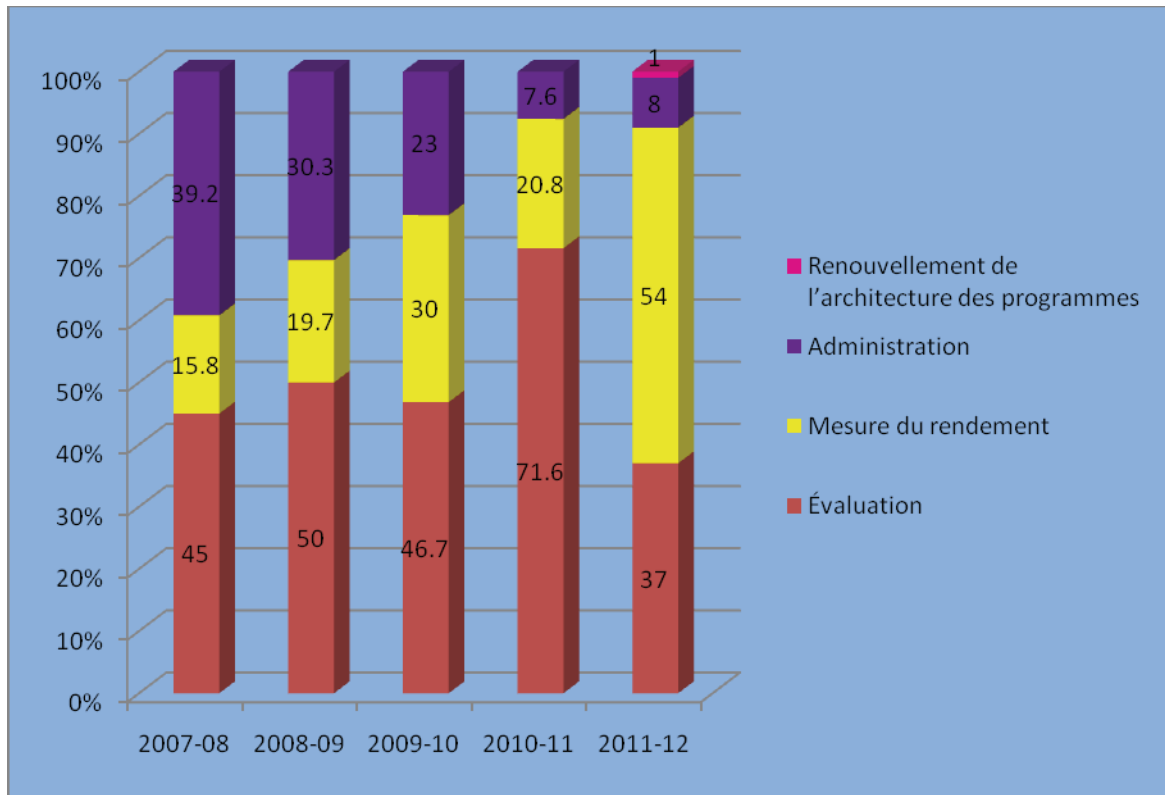
1.2 Stratégies de dotation

Par rapport à tous ses besoins en matière de dotation, la division chargée du rendement et de l'évaluation envisage d'abord de recruter des évaluateurs principaux hautement qualifiés pour une période indéterminée. Pour les projets particuliers à court terme, on a recours à une stratégie de dotation de renforcement de la capacité, avec la division envisageant de recruter des évaluateurs subalternes qualifiés. La planification pour le renouvellement des dotations et le développement des capacités est un moyen efficace d'offrir des occasions pour recruter et retenir des jeunes évaluateurs prometteurs.

1.3 Ressources financières

On décrit au tableau 4 ci-dessus les fonds provenant des services votés attribués à la fonction d'évaluation au cours des cinq prochaines années alors qu'on décrit à l'illustration 2 ci-dessous l'attribution des fonds non salariaux par fonction principale. La fonction d'évaluation a augmenté d'intensité au fil des années. En effet, elle est passée de 45,0 p. cent à 71,6 p. cent. La diminution de l'intensité de la fonction d'évaluation en 2011-2012 au profit de l'évaluation du rendement est attribuable à une réaffectation temporaire de ressources parce qu'on mettait temporairement l'accent sur cette mesure de rendement de l'organisation, comme on l'indique ci-dessus.

Illustration 2. Pourcentage d'attribution non salariale par fonction au cours des cinq dernières années



1.4 Structure de gouvernance

La division du Rendement organisationnel et de l'évaluation

Les objectifs d'ensemble de la division du Rendement organisationnel et de l'évaluation (ROÉ) sont liés aux trois facteurs moteurs décrits dans le document intitulé *Définir nos orientations 2010-12*, avec une emphase sur le développement du talent, l'édification du savoir et de la compréhension, la mobilisation des connaissances et l'amélioration des pratiques organisationnelles du CRSH. Par conséquent, la division joue un rôle intégral en aidant le CRSH à progresser sur ses trois principales ambitions :

Qualité

ROÉ aidera à faire en sorte que les gestionnaires du CRSH reçoivent de l'information crédible et objective, dans des délais utiles, sur la qualité des programmes qu'ils administrent, tout en accordant une attention particulière au rendement, au rendement des investissements et au rapport qualité-prix et aux effets. Cette information aidera les cadres supérieurs à mieux faire concorder leurs politiques, les programmes qu'ils offrent et le mode d'exécution de ces programmes.

Connexions

ROÉ favorisera des connexions plus étroites entre le CRSH, la communauté des chercheurs et la collectivité générale grâce à un plus grand engagement dans la mesure du rendement, l'évaluation de programmes et l'analyse des effets et grâce au partage (directement ou de concert avec nos collègues et partenaires) des résultats avec le Parlement et l'ensemble des Canadiens.

Effets

ROÉ aidera le CRSH et le milieu de la recherche en sciences humaines du Canada à démontrer les résultats et les effets de leur travail en recueillant, en analysant et en partageant efficacement des données (directement ou de concert avec nos collègues et partenaires) permettant de mesurer et d'évaluer ces résultats et ces effets et qui démontrent en quoi la recherche financée par le CRSH contribue efficacement aux priorités actuelles du gouvernement.

Objectifs fonctionnels

Outre ces objectifs plus généraux, la Politique sur l'évaluation (2007) du CRSH propose également un certain nombre d'objectifs fonctionnels importants pour ROÉ :

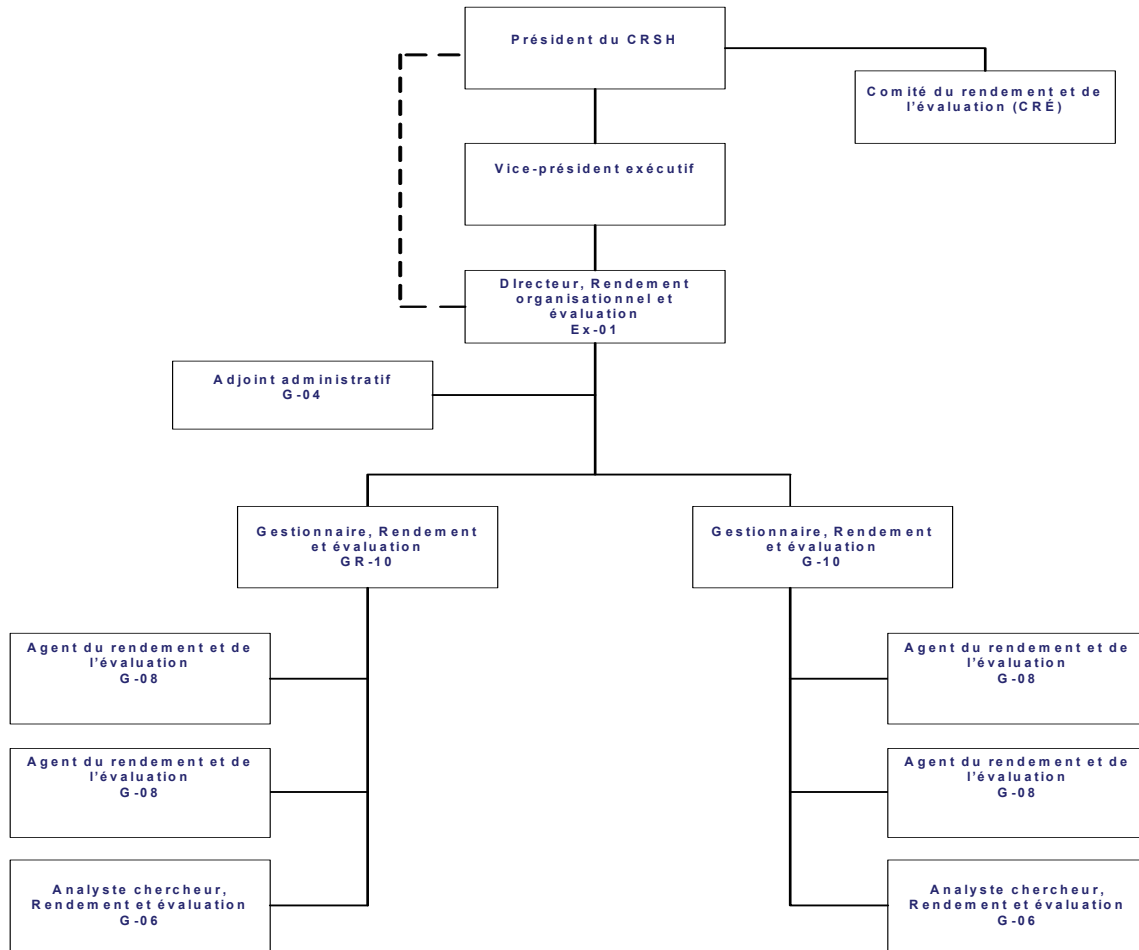
- contribuer à une fonction d'évaluation et de mesure de rendement robuste au CRSH qui porte sur le rapport qualité-prix et la responsabilisation;
- fournir des rapports de mesure du rendement (MR) et d'évaluation de programme (ÉP) au président afin d'aider la haute direction à prendre de meilleures décisions quant aux politiques, à l'attribution des ressources et aux réaffectations;
- aider la haute direction, le Parlement et les Canadiens à recevoir de l'information crédible, en temps utile et objective sur la pertinence continue, l'efficacité et les effets des dépenses du CRSH, y compris les dossiers transversaux liés aux priorités du CRSH et qui se répercutent à l'échelle de l'appareil fédéral;
- dresser un plan d'évaluation quinquennal afin de répondre à l'ensemble des exigences de l'organisme central, plan qui est présenté parallèlement à un compte rendu annuel des progrès et à un plan de travail, au Comité du rendement et de l'évaluation (CRÉ) pour qu'il puisse examiner le tout;
- concevoir un cadre de mesure du rendement général pour le CRSH;
- recenser les résultats et les effets de la recherche en sciences humaines financées par les deniers publics et présenter des rapports à cet égard;
- gérer les études d'évaluation stratégiques de priorité élevée du CRSH;
- agir à titre de ressource principale pour tout le travail d'évaluation et de mesure de rendement au CRSH;
- entretenir un rapport étroit avec le dirigeant de la vérification au CRSH au sujet de questions touchant l'assurance en matière de vérifications et l'assurance globale;
- contribuer aux stratégies et aux évaluations de mesure du rendement individuelles des programmes en cours et de toutes les nouvelles dépenses de programme et les dépenses de programme proposées.

Capacité améliorée

L'équipe de professionnels du rendement et de l'évaluation de la division du ROÉ a grandi ces trois

dernières années. Elle est passée de trois à dix employés (y compris le directeur). Deux équipes ont été créées et se partagent entre les programmes afin d'accorder la priorité chacune aux questions touchant les évaluations et les mesures du rendement. On a donc pu porter une plus grande attention aux activités de mesure de rendement à plus long terme tout en continuant de répondre aux besoins en évaluation des programmes. On présente ci-dessous l'organigramme actuel.

Illustration 3. Organigramme de l'Unité d'évaluation



1.5 Surveillance de l'utilisation des évaluations

Contexte

Le Comité d'évaluation ministériel du CRSH est responsable, dans le cadre de son mandat, d'examiner les réponses de la direction aux évaluations et aux plans d'action connexes, de recommander l'approbation de ces documents par le président et d'assurer le suivi général. Pour faciliter le rôle du comité à cet égard et appuyer le travail de la direction des programmes qui doit donner suite aux recommandations issues des évaluations, l'unité d'évaluation offre un processus suggestif pour l'élaboration, l'approbation et le suivi des réponses de la direction relativement aux recommandations issues des évaluations. Il faut noter que les orientations offertes dans le présent document ne s'appliquent pas aux évaluations horizontales réalisées en partenariat avec d'autres ministères et organismes. On doit noter aussi que le CRSH améliore actuellement sa capacité d'évaluation, y compris sa capacité de mettre en œuvre, à long terme, les processus décrits dans le présent document.

Raison d'être des recommandations issues des évaluations

La mise en œuvre des recommandations issues des évaluations et des mesures connexes est l'une des façons dont les évaluations appuient la priorité générale du CRSH, à savoir d'assurer un bon rendement des investissements publics en sciences humaines grâce à un processus décisionnel axé sur les faits. De plus, le SCT se sert des détails de la mise en œuvre des recommandations issues des évaluations pour confirmer l'utilisation des évaluations et leurs effets et l'efficacité des solides pratiques de gestion.

Surveiller la mise en œuvre du processus des réponses ou des mesures de la direction

Le chef de l'évaluation du CRSH (directeur de l'unité d'évaluation) est tenu de fournir au Comité d'évaluation ministériel l'information qu'il lui faut pour exécuter son mandat, soit d'assurer le suivi des mesures découlant des recommandations issues des évaluations.

Les gestionnaires responsables des évaluations examinent la base de données des réponses de la direction afin de contrôler l'état de mise en œuvre des mesures, conformément aux réponses approuvées de la direction et en respectant, entre autres, les échéances. Ce contrôle se fait à tous les ans, en faisant le suivi auprès du centre de responsabilité (directeurs de programme, personnel cadre, etc.) nommé dans la base de données des réponses de la direction.

On incite les directeurs à tenir compte des progrès au moyen de ce modèle (et base de données) non seulement pour assurer la mise en œuvre des mesures, mais également pour faciliter le travail de contrôle et de présentation de rapports de l'unité d'évaluation. Le chef de l'évaluation du CRSH présente un rapport annuel au Comité d'évaluation ministériel sur la mise en œuvre des mesures.

On offre au tableau ci-dessous (tableau 5) un aperçu du processus proposé pour assurer la surveillance des efforts de mise en œuvre des plans d'action décrits dans les réponses de la direction et, en plus, pour assurer le suivi auprès du centre de responsabilité. Il sied de noter que ce tableau compte les étapes qui mènent à l'élaboration de ce processus (en *italiques*).

Tableau 5. Surveiller la mise en œuvre des réponses de la direction et des plans d'action

Étape	Responsabilité	Processus	Calendrier d'exécution
Élaboration d'un processus provisoire de surveillance et de mise en œuvre des mesures	Directeur, ROÉ	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un processus provisoire pour surveiller la mise en œuvre des mesures et assurer le suivi de celles-ci, en consultation avec la direction et le personnel de ROÉ, l'Équipe d'amélioration continue et la division de PPAI. 	En cours d'élaboration
Annonce du processus provisoire de surveillance et de mise en œuvre des mesures	Comité de gestion des opérations	<ul style="list-style-type: none"> Le chef de l'évaluation dépose un processus provisoire afin d'inciter les intervenants à discuter et à formuler des commentaires, tout en notant que ROÉ a déjà créé une base de données sur les réponses de la direction. ROÉ distribue l'ébauche du document aux directeurs de programme (et au personnel cadre) pour qu'ils l'examinent et formulent des commentaires. ROÉ crée une ébauche du processus - version 2. 	<p>Commentaires des directeurs de programme (2 semaines)</p> <p>Processus provisoire, ROÉ (2 semaines)</p>
Adoption de la version finale du processus provisoire de surveillance et de mise en œuvre des mesures	Comité de gestion des opérations	<ul style="list-style-type: none"> Le chef de l'évaluation dépose une ébauche finale du processus et un aperçu de l'outil de suivi des réponses de la direction ROÉ crée une ébauche du processus - version 3. 	Prochaine réunion des membres du Comité de gestion des opérations
Approbation de la version finale du processus provisoire de surveillance et de mise en œuvre des mesures	Comité d'évaluation ministériel	<ul style="list-style-type: none"> Le chef de l'évaluation présente la version finale du processus provisoire aux membres du CRÉ. 	Prochaine réunion du Comité d'évaluation ministériel
Mise à jour du bilan d'avancement des travaux de mise en œuvre des mesures	Directeur du programme évalué	<ul style="list-style-type: none"> L'analyste de ROÉ distribue la feuille de suivi de la base de données des réponses de la direction au directeur du programme (ou au personnel cadre) afin de faire le bilan de l'avancement des travaux de mise en œuvre des actions auxquelles il faut donner suite. L'analyste de ROÉ peut fournir des consignes et un soutien supplémentaires (p. ex. collaborer avec le personnel cadre afin de démontrer rapidement la feuille de suivi) 	De 2 à 3 semaines
Revoir les bilans d'avancement des travaux et assurer le suivi des actions	ROÉ	<ul style="list-style-type: none"> L'analyste de ROÉ examine (et confirme) les bilans d'avancement des travaux de mise en œuvre des actions exigeant un suivi. Le gestionnaire chargé de l'évaluation communique avec le directeur du programme évalué (ou personnel cadre) afin de fixer la date de la réunion de suivi pour obtenir de l'information et des données supplémentaires. L'analyste de ROÉ met à jour l'outil de la base de données sur les réponses de la direction en insérant de l'information à jour, de manière à préparer un rapport sommaire. 	3 semaines
Rédaction du rapport ébauche final	Directeur, ROÉ	<ul style="list-style-type: none"> Le chef de l'évaluation présente un rapport sommaire annuel à ROÉ. 	Réunion du Comité d'évaluation ministériel

1.6 Cycle d'examen de la fonction d'évaluation

La fonction d'évaluation du CRSH a fait l'objet du 7^e cycle d'évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) du CRSH en 2009-2010. À cette occasion, la cote total du CRSH s'est améliorée et est passée de « acceptable » en 2006-07 à « fort » en 2009-10 en ce qui concerne la composante de gestion 6. Alors que le SCT avait noté quelques composantes spécifiques pour une amélioration, aucun élément majeur n'avait été identifié dans la composante de gestion 6 pour le CRSH. Le tableau ci-dessous résume les résultats du 7^e cycle du CRG.

Tableau 7. Résultats du 7^e cycle du CRG en 2009-2010

Composante de gestion 6 – Qualité et utilisation de l'évaluation	
Critère	Note
Qualité des évaluations	Fort
Neutralité de la fonction d'évaluation (gouvernance et ressources)	Acceptable
Couverture d'évaluation des dépenses de programme directes de l'organisation	Acceptable
Utilisation de l'évaluation à l'appui du processus décisionnel au sein de l'organisation.	Fort

V. ANNEXES DE MATÉRIEL D'APPOINT



Annexe A — Note de confirmation

Je présente au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada le plan d'évaluation ministériel que j'ai approuvé pour le Conseil de recherches en sciences humaines, pour les exercices financiers 2011-2012 à 2015-2016, conformément à la Politique sur l'évaluation (2009).

Selon les articles 6.1.7 et 6.1.8 de la politique, je confirme que ce plan d'évaluation ministériel quinquennal :

- 1) concorde avec la Structure de gestion, de ressources et de résultats (SGRR) de l'organisation et appuie cette structure;
- 2) a été dressé dans le but d'aider à appuyer les exigences du Système de gestion des dépenses, y compris les examens stratégiques;
- 3) recoupe tous les programmes de subventions et de contributions continus administrés par le ministère, tel qu'il est exigé à l'article 41.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Je veillerai à ce que ce plan soit mis à jour à tous les ans et je fournirai de l'information au sujet de la mise en œuvre du Plan d'évaluation ministériel au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, selon les besoins.



Chad Gaffield, PhD, membre de la Société royale du Canada
Président
Conseil de recherches en sciences humaines

Annexe B – Horaire d'évaluation par année

AAP actuelle 2011-2012

Lien à l'AAP	Titre de l'évaluation proposée	Niveau de risque :	Description de la démarche et de la conception de l'évaluation	ROP potentielle (oui ou non)	État de la SMR	Évaluation tripartite/horizontale (Oui/Non)	Date de début prévue	Date d'approbation prévue	Bourses et subventions totales (sur cinq ans) ¹		Dépenses de programme directes totales (y compris les bourses et subventions) (sur cinq ans)		Coût estimatif de l'évaluation pour le CRSH	
									B&S totales En milliers de \$	B&S totales %	DPD totales En milliers de \$	DPD totales %	Coûts externes En milliers de \$	Coûts internes En milliers de \$
2011-2012*														
1.1.4	Programme de bourses postdoctorales	Faible	Évaluation sommative	Non	Partiellement mise en œuvre	Non	Octobre 2010	Décembre 2011	46,1	1,4	48	1,5	125	111,4
1.1.5	Prix et bourses spéciales de recherche	Faible	Évaluation sommative	Non	Non mise en œuvre	Non	Octobre 2010	Décembre 2011	1,7	0,1	1,8	0,1	96	111,4
3.2.2	RCE dirigé par l'entreprise, examen de la pertinence et de l'efficacité	Faible	Examen de la pertinence et de l'efficacité	Non	Mise en œuvre	Oui CRSNG	Octobre 2010	Septembre 2011	2,9	0,1	3,1	0,1	-	12,3
3.2.2	Centres d'excellence en commercialisation et en recherche ²	Faible	Évaluation sommative	Non	Mise en œuvre	Oui CRSNG	Octobre 2010	Décembre 2011	43,2	1,3	44,9	1,4	-	12,3
Sous-total pour l'exercice financier 2011-2012									93,9	2,9	97,8	3,1	221	247,4

* AAP actuelle 2011-2012

¹ Les montants totaux pour les bourses et subventions et les dépenses de programme directes sont calculés de manière estimative en fonction des dépenses de programme des cinq dernières années.

² Les bourses et subventions totales comptent les dépenses sur quatre ans. Le programme a été créé en 2007.

Plan d'évaluation ministériel du CRSH 2011-2012 à 2015-2016
Nouvelle AAP 2012-2013 à 2016-2017

Lien à l'AAP	Titre de l'évaluation proposée	Niveau de risque	Description de la démarche et de la conception de l'évaluation	ROP potentielle (oui ou non)	État de la SMR	Évaluation tripartite /horizontale (Oui/Non) Responsable (si oui)	Date de début prévue	Date d'approbation prévue	Bourses et subventions totales (sur cinq ans) ³		Dépenses de programme directes totales (y compris les bourses et subventions) (sur cinq ans)		Coût estimatif de l'évaluation pour le CRSH	
									B&S totales En milliers de \$	B&S totales %	DPD totales En milliers de \$	DPD totales %	Coûts externes En milliers de \$	Coûts internes En milliers de \$
2012-2013**														
3.1	Mobilisation des connaissances-Évaluation sommative conjointe	Modéré	Évaluation sommative	Non	Non mise en œuvre	Non	Avril 2012	Mars 2013	79,1	2,4	82,3	2,5	75	208,8
1.1.1	Chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) 4	Faible	Évaluation sommative	Non	Mise en œuvre	CRSH	Juillet 2012	Mars 2013	0	0	0	0	150	208,8
1.1.3	Bourses d'études supérieures du Canada Vanier 5	Modéré	Évaluation sommative (Possibilité d'évaluation conjointe)	Non	Mise en œuvre	IRSC	Octobre 2011	Décembre 2012	8,1	0,3	8,4	0,3	75	78,3
1.3.3	Programme d'innovation dans les collèges et la communauté 6	Faible	Évaluation sommative	Non	Mise en œuvre	CRSNG	Avril 2012	Mars 2013	0	0	0	0	-	26,1
Sous-total pour l'exercice financier 2012-2013									87,2	2,7	90,7	2,8	300	522

³ Les montants totaux pour les bourses et subventions et les dépenses de programme directes sont calculés de manière estimative en fonction des dépenses de programme des cinq dernières années.

⁴ Ce programme tripartite a été créé en 2008. Le budget annuel est de 12 millions de dollars. Le CRSH n'a pas attribué de chaires du domaine des sciences humaines.

⁵ Les bourses et subventions totales comptent des dépenses sur deux ans. Le programme a été créé en 2008.

⁶ Ce programme tripartite a été créé en 2007. Le budget du programme, initialement de cinq millions en 2009-2010, a été porté à 15 millions de dollars annuellement à compter de 2010-2011. Le CRSH n'a pas contribué au financement de ce programme.

Lien à l'AAP	Titre de l'évaluation proposée	Niveau de risque Élevé/ Modéré/ Faible	Description de la démarche et de la conception de l'évaluation	ROP potentielle (oui ou non)	État de la SMR	Évaluation tripartite /horizontale (Oui/Non) Responsable (si oui)	Date de début prévue	Date d'approbation prévue	Bourses et subventions totales (sur cinq ans) ⁷		Dépenses de programme directes totales (y compris les bourses et subventions) (sur cinq ans)		Coût estimatif de l'évaluation pour le CRSH	
									B&S totales En milliers de \$	B&S totales %	DPD totales En milliers de \$	DPD totales %	Coûts externes En milliers de \$	Coûts internes En milliers de \$
2013-2014**														
1.1.2	Programme des bourses d'études supérieures du Canada (BÉSC)	Modéré	Évaluation sommative (Possibilité d'évaluation conjointe)	Non	Mise en œuvre	IRSC	Avril 2012	Décembre 2013	345,4	10,7	359,2	11,1	75	261,0
1.3.3	Réseaux de centres d'excellence (RCE)	Faible	Évaluation sommative conjointe	Non	Mise en œuvre	CRSNG	Octobre 2012	Mars 2014	61,6	1,9	64	2	-	130,5
1.3.3	RCE dirigés par l'entreprise ⁸	Faible	Évaluation sommative conjointe	Non	Mise en œuvre	CRSNG			2,9	0,1	3,1	0,1	-	130,5
Sous-total pour l'exercice financier 2013-2014									409,9	12,7	426,3	13,2	75	522

** Nouvelle AAP qui sera mise en œuvre en 2012-2013

⁷ Les montants totaux pour les bourses et subventions et les dépenses de programme directes sont calculés de manière estimative en fonction des dépenses de programme des cinq dernières années.

⁸ Les bourses et subventions totales comptent les dépenses sur trois ans. Le programme a été mis en œuvre en 2007.

Plan d'évaluation ministériel du CRSH 2011-2012 à 2015-2016

Lien à l'AAP	Titre de l'évaluation proposée	Niveau de risque	Description de la démarche et de la conception de l'évaluation	ROP potentielle (oui ou non)	État de la SMR	Évaluation tripartite /horizontale (Oui/Non)	Date de début prévue	Date d'approbation prévue	Bourses et subventions totales (sur cinq ans) ⁹		Dépenses de programme directes totales (y compris les bourses et subventions) (sur cinq ans)		Coût estimatif de l'évaluation pour le CRSH	
									B&S totales En milliers de \$	B&S totales %	DPD totales En milliers de \$	DPD totales %	Coûts externes En milliers de \$	Coûts internes En milliers de \$
2014-2015**														
1.1.6	Bourses de doctorat	Faible	Évaluation sommative	Non	En cours d'élaboration	Non	Octobre 2013	Décembre 2014	130,5	4,0	135,7	4,2	100	156,6
1.2.2	Subventions institutionnelles pour la capacité de recherche	Faible	Évaluation sommative	Non	S.O.	Non	Avril 2014	Mars 2015	29,2	0,9	30,4	0,9	125	156,6
2.1	Programme des coûts indirects (PCI)	Modéré	Évaluation sommative	Non	Mise en œuvre	CRSH	Janvier 2014	Mars 2015	1 593,3	49,3	1 657	51	150	208,8
Sous-total pour l'exercice financier 2014-2015									1 753	54,2	1 823	56,1	375	522

** Nouvelle AAP qui sera mise en œuvre en 2012-2013

⁹ Les montants totaux pour les bourses et subventions et les dépenses de programme directes sont calculés de manière estimative en fonction des dépenses de programme des cinq dernières années.

Lien à l'AAP	Titre de l'évaluation proposée	Niveau de risque Élevé/ Modéré/ Faible	Description de la démarche et de la conception de l'évaluation	ROP potentielle (oui ou non)	État de la SMR	Évaluation interagence /horizontal e (Oui/Non) Responsable (si oui)	Date de début prévue	Date d'approbation prévue	Bourses et subventions totales (sur cinq ans) ¹⁰		Dépenses de programme directes totales (y compris les bourses et subventions) (sur cinq ans)		Coût estimatif de l'évaluation pour le CRSH	
									BBS totales En milliers de \$	BBS totales %	DPD totales En milliers de \$	DPD totales %	Coûts externes En milliers de \$	Coûts internes En milliers de \$
1.1.1	Programme des Chaires de recherche du Canada (CRC)	Modéré	Évaluation sommative	Non	Mise en œuvre	Oui CRSH	Janvier 2015	Mars 2016	273,2	8,4	284,1	8,7	150	261
1.2.1	Subventions aux particuliers, d'équipe et de partenariat	Élevé	Évaluation sommative	Oui	S.O.	Non	Octobre 2014	Décembre 2015	597,8	18,5	621,7	19,2	250	261
2015-2016**									871	26,9	905,8	27,9	400	522
Sous-total pour l'exercice financier 2015-2016									3 215,0	99	3 344	103	1 371	2 335,4
Total général pour les exercices financiers 2011-2012 à 2015-2016												***		

** Nouvelle AAP qui sera mise en œuvre en 2012-2013

*** La couverture totale est supérieure à 100 p. cent à cause de changements importants à l'AAP au cours de la période comprise entre le début et la fin de la période de cinq ans; il y a certains comptes en double en plus de l'estimation calculée en ajoutant quatre p. cent aux montants totaux de bourses et subventions pour chacune des activités de programme.

¹⁰ Les montants totaux pour les bourses et subventions et les dépenses de programme directes sont calculés de manière estimative en fonction des dépenses de programme des cinq dernières années.

Lien à l'AAP	Titre de l'évaluation proposée	Niveau de risque Élevé/ Modéré/ Faible	Description de la démarche et de la conception de l'évaluation	ROP potentielle (oui ou non)	État de la SMR	Évaluation interagence /horizontal e (Oui/Non) Responsable (si oui)	Date de début prévue	Date d'approbation prévue	Bourses et subventions totales (sur cinq ans) ¹¹		Dépenses de programme directes totales (y compris les bourses et subventions) (sur cinq ans)		Coût estimatif de l'évaluation pour le CRSH	
									B&S totales En milliers de \$	B&S totales %	En milliers de \$	DPD totales %	Coûts externes En milliers de \$	Coûts internes En milliers de \$
2016-2017** et années suivantes (supplément au plan quinquennal)														
1.3.1	Subventions pour la mobilisation des connaissances aux particuliers, d'équipe et de partenariat	Modéré	Évaluation sommative	Non	S.O.	Non	Janvier 2016	Mars 2017	79,1	2,4	82,3	2,5	125	S.O.
1.3.2	Activités à l'appui de la culture du savoir fondée sur la recherche	Faible	Évaluation sommative	Non	S.O.	Non	Juillet 2016	Septembre 2017	1,7	0,1	1,8	0,1	75	S.O.
1.1	Banting	S.O.	S.O.	S.O.	Mise en œuvre	IRSC	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

** Nouvelle AAP qui sera mise en œuvre en 2012-2013

¹¹ Les montants totaux pour les bourses et subventions les dépenses de programme directes sont calculés de manière estimative en fonction des dépenses de programme des cinq dernières années.

Annexe C — Planification quinquennal du CRSH en matière d'évaluations

Les cellules grises ont trait à la planification des évaluations (gris pâle) et à la réalisation de l'étude (gris foncé) après quoi un rapport d'évaluation est présenté (indiqué par un X).

AAP actuelle 2011-2012

Activité de programme courante	Lien à l'AAP 2011-12	Organisme responsable (si tripartite)	2011-12			
			1	2	3	4
1.0 Les chercheurs						
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier (dirigées par les IRSC)	1.1.2	IRSC				
Bourses postdoctorales	1.1.4				X	
Prix et bourses spéciales	1.1.5				X	
Évaluation de l'évaluabilité liée à la mobilisation des connaissances- Évaluation sommative conjointe	3.1 3.2					X
3.0 Mobilisation des connaissances						
RCE dirigé par l'entreprise, examen de la pertinence et de l'efficacité (examen dirigé par le CRSNG)	3.2.2	CRSNG				X
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (dirigée par le CRSNG)	3.2.2	CRSNG				X

Nouvelle AAP en 2012-2013

Nouvelle activité de programme	Lien à l'AAP	2012-13				2013-14				2014-15				2015-16			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
		2012-13															
1.1 Talent																	
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier (dirigée par les IRSC)	1.1.3			X													
Bourses d'études supérieures du Canada (dirigée par les IRSC)	1.1.2							X									
Chaires de recherche du Canada (dirigée par le CRSH)	1.1.1																X
Chaires d'excellence en recherche du Canada (dirigée par le CRSH)	1.1.1				X												
Bourses de doctorat	1.1.6												X				
1.2 Connaissances																	
Subventions de recherche aux particuliers, d'équipe et de partenariat	1.2.1																X
Subventions institutionnelles pour la capacité de recherche	1.2.2												X				
1.3 Connexion																	
Évaluation sommative des occasions de financement liées à la mobilisation des connaissances	1.3.1				X												
Activités à l'appui d'une culture du savoir fondée sur la recherche	1.3.2																
Réseaux de centres d'excellence (dirigée par le CRSNG)	1.3.3								X								
RCE dirigés par l'entreprise (évaluation sommative dirigée par le CRSNG)	1.3.3								X								
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (dirigée par le CRSNG)	1.3.3				X												
2.1 Coûts indirects de la recherche																	
Programme des coûts indirects (dirigée par le CRSH)	2.1																X

Annexe D — Feuilles de résumé de l'évaluation

Feuille de résumé de l'évaluation :							
Mobilisation des connaissances-Évaluation sommative conjointe							
Niveau de risque du programme	moyenne	Lien à l'AA P	3.1 3.2.1 3.2.3	Date de début	Avril 2011	Date d'approbation	Mars 2012
Contexte							
<p>Contexte du programme</p> <p>Ce projet d'évaluation portera sur un ensemble d'occasions de financement qui contribuent à la réalisation du résultat stratégique du CRSH, soit « Mobilisation des connaissances – Faciliter l'usage des connaissances en sciences humaines au sein du milieu universitaire et à l'extérieur ». Ces occasions de financement sont regroupées dans diverses sous-activités, y compris la publication de la recherche, la vulgarisation des connaissances, les événements de recherche et les réseaux stratégiques de connaissances. Ces sous-activités relèvent de deux activités de programme plus générales – diffusion de la recherche et vulgarisation des connaissances et réseautage de recherche.</p> <p>En 2009-2010, le CRSH a attribué 211 subventions liées au résultat stratégique « Mobilisation des connaissances ». Le financement accordé relativement à ce résultat stratégique était de l'ordre de 35,9 millions, ce qui représente dans l'ensemble cinq p. cent des dépenses en subventions du CRSH en 2009-2010¹².</p> <p>Objectifs du programme</p> <p>On a insisté sur l'importance de ce résultat stratégique dans le RMR 2009-2010 du CRSH comme suit : « Le transfert des nouvelles connaissances universitaires vers des domaines où elles pourraient bénéficier plus directement aux Canadiens constitue un thème dominant de la planification stratégique du CRSH depuis plusieurs années. Le CRSH comprend ce défi dans son sens large : il ne s'agit pas simplement de « transférer » les connaissances après qu'elles aient été produites, mais aussi de permettre aux praticiens et autres utilisateurs de la recherche de participer au processus de production de la recherche et de l'influencer, dès le départ. La mobilisation des connaissances est une stratégie clé pour concrétiser l'avantage entrepreneurial du Canada. »</p>							

¹² Conseil de recherches en sciences humaines du Canada – Rapport sur le rendement pour la période se terminant au mois de mars 2010.

Objectifs de l'évaluation/Période d'examen/Principales questions d'évaluation

Contexte de l'évaluation

Dès 2008, on a indiqué que la « Mobilisation des connaissances » ferait l'objet d'une évaluation en 2011-2012. Le choix du moment pour exécuter cette évaluation était un facteur important vu l'âge avancé des diverses activités et le fait qu'on s'attendait à un renouvellement des activités de programme.

À la suite d'une consultation avec le directeur de la division de la Mobilisation des connaissances et de l'intégration des programmes, on a conclu qu'une évaluation de haut niveau, au niveau des résultats stratégiques serait un autre moyen de respecter nos obligations devant la loi et de répondre aux besoins en information et aux besoins décisionnels de la haute direction.

Bien que la mise en œuvre des divers éléments de l'activité de programme n'en soit pas toujours à la même étape, on n'a pas entrepris d'évaluation de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience. Seuls quelques éléments des activités ont été évalués, et ces études sont maintenant caduques (2004). Par conséquent, cette évaluation est proposée et vise à combler les lacunes en matière d'information nécessaire pour appuyer le processus décisionnel.

Ce projet d'évaluation compte deux étapes : une évaluation de l'évaluabilité/étude préparatoire à l'évaluation et une évaluation sommative conjointe. Même s'il semble crucial d'évaluer cette partie de l'AAP du CRSH, il serait tout indiqué de clarifier le choix de la démarche la mieux adaptée à l'évaluation d'un tel portefeuille de programmes à un niveau élevé avant la mise en œuvre de l'évaluation conjointe.

L'évaluation proposée portera sur la période commençant en 2000 jusqu'en 2010, car s'intéresser à cette période devrait assurer une couverture importante des activités de mobilisation des connaissances financées et un examen approfondi de celles-ci.

On décrit à la section ci-dessous les éléments qui constituent l'évaluation sommative conjointe sur la mobilisation des connaissances.

A. Évaluation de l'évaluabilité / Étude préparatoire à l'évaluation

L'objectif est d'entreprendre une évaluation descriptive de l'état actuel des occasions de financement associées à la mobilisation des connaissances selon une perspective de haut niveau. En particulier, l'étude portera sur ce qui suit :

1. exploration d'une vision à partager et d'une compréhension commune des objectifs du programme par les diverses personnes intéressées du programme;
2. compréhension de la théorie et des résultats potentiels du programme;
3. ressources et statistiques;
4. problèmes potentiels à régler dans l'évaluation conjointe;
5. évaluation de la qualité de :
 - données administratives;

<ul style="list-style-type: none"> – données sur le rendement; <p>6. évaluation de la faisabilité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> – cueillette des données préliminaires (p. ex. entrevues, un sondage) – cueillette de données pour l'analyse de réseau; <p>7. description et discussion au sujet des méthodologies de l'évaluation conjointe;</p> <p>8. calendrier d'exécution et budget.</p> <p>B. Évaluation conjointe de la mobilisation des connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> – Cette partie de l'étude sera mise au point à la suite de l'étude préparatoire à l'évaluation. <p>C. Question d'évaluation pour l'évaluation conjointe de la mobilisation des connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> – Cette partie sera mise sur pied à la suite de l'étude préparatoire à l'évaluation. 	
Démarche d'évaluation	Cette évaluation sera fondée sur une démarche axée sur les objectifs. La théorie du programme constitue le moteur épistémologique sur lequel portera le raisonnement dans le cadre de l'évaluation.
Conception de l'évaluation	En attendant la conclusion de l'étude préparatoire à l'évaluation, on s'attend à ce qu'elle évalue la transmission et l'échange de connaissances entre les chercheurs et les praticiens, élément clé de l'univers de la mobilisation des connaissances. On tiendra compte de l'analyse du réseau dans la conception, vu qu'une occasion de financement importante a appuyé les activités de réseautage.
Survol de la cueillette de données à l'appui de l'évaluation	
Cueillette de données permanente (y compris les méthodes)	Cueillette de données propres à l'évaluation (y compris les méthodes)
<p>Les méthodes de cueillette de données secondaires comprennent ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> – examen des documents du programme – examen des données sur le rendement du programme – examen des bases de données administratives (p. ex. AMIS) – examen des statistiques 	<p>Les méthodes de cueillette de données principales comprennent ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> – entrevues – un sondage – un questionnaire pour l'analyse du réseau <p>Autres sources de données :</p> <ul style="list-style-type: none"> – examen des études antérieures

Budget¹³		Heures requises par le personnel (jours)	
Budget interne (sans compter le personnel)		Unité d'évaluation	
S.O.		120 jours (y compris l'étape préparatoire à l'évaluation : 88 jours)	
Budget externe (p. ex. des consultants)		Consultants : 96 jours	
Rapport de conception (y compris le plan de travail; instruments)	25 000 \$		
Cueillette/analyse de données	30 000 \$		
Rapports	10 000 \$		
Traduction	3 000 \$		
Déplacements	7 000 \$		
Budget total	75 000 \$	Programme : 15 jours	
		Total : 231 jours	
Personnes-ressources principales			
Unité d'évaluation	Hélène Gauthier Gestionnaire, Rendement et évaluation SSHRC-CRSH 613-992-5911	Programme	Craig McNaughton Directeur Mobilisation des connaissances et intégration de programme 613-995-6898

¹³ Il s'agit là des faits saillants préliminaires du budget, qui seront redéfinis à la suite de l'étude préparatoire à l'évaluation.

Feuille de résumé de l'évaluation :

Programme des bourses d'études postdoctorales

Niveau de risque du programme	moyenne	Lien à l'AAP	AP 1.1	Date de début	Avril 2010	Date d'approbation	Déc. 2011
-------------------------------	---------	--------------	--------	---------------	------------	--------------------	-----------

Contexte

Contexte du programme

Le CRSH a mis en œuvre le Programme de bourses postdoctorales en 1980-1981 afin d'assurer un appui sous forme d'allocation de chercheurs nouvellement diplômés, qui n'étaient pas nommés en permanence dans une université et qui souhaitaient s'inscrire à un programme de recherche indiqué. Lorsqu'on a envisagé de créer pour la première fois le Programme de bourses postdoctorales du CRSH en 1979, ses objectifs énoncés étaient d'appuyer « l'intensification et l'élargissement des compétences en recherche en sciences humaines des diplômés ayant récemment terminé leurs études doctorales » et le « maintien en poste de personnes hautement qualifiées qu'on ne pourrait autrement retenir pour faire de la recherche en sciences humaines ». ¹⁴ Par conséquent, le bien-fondé de la décision de créer le programme de bourses postdoctorales du CRSH reposait sur l'importance d'appuyer financièrement les nouveaux diplômés doctoraux et les diplômés particulièrement doués afin de contribuer à l'offre de chercheurs hautement qualifiés dans le domaine des sciences humaines, de manière à répondre aux besoins de recherche actuels et de demain du Canada.

Lors du premier concours de bourses postdoctorales du CRSH, le budget du programme était de 800 000 \$, somme qui représentait deux p. cent des dépenses de programme totales du CRSH. On a reçu au total 197 demandes admissibles, dont 60 ont été financées selon un taux de réussite de 29 p. cent. (Nota : La bourse était de 15 000 \$ sans compter une indemnité de déplacement et de recherche de 3 300 \$). En 2009-2010, les investissements du CRSH à l'appui de la formation en recherche dans le cadre du Programme de bourses postdoctorales ont dépassé 10 millions de dollars, ce qui représente trois p. cent des dépenses totales du CRSH ou six p. cent des dépenses totales pour les « Chercheurs ». ¹⁵

Objectifs du programme

L'objet général du Programme de bourses postdoctorales du CRSH est d'appuyer les nouveaux chercheurs canadiens les plus prometteurs en sciences humaines et de les aider à établir une base de recherche à une période importante de leur carrière en recherche.

¹⁴ L'étude d'évaluation des bourses postdoctorales du CRSH, page 9 par rapport au CRSH, procès-verbal de la réunion du Comité de soutien à la recherche, novembre 1979, section 8A (f).

¹⁵ Sans compter les dépenses liées aux programmes des coûts indirects

Les objectifs particuliers du programme consistent à assurer un appui sous forme d'allocation de récents diplômés au doctorat qui :

- s'intéressent à la recherche originale;
- publient des résultats de recherche;
- établissent et élargissent des réseaux de recherche personnels;
- élargissent leur expérience de l'enseignement;
- se préparent à devenir des concurrents dans des concours nationaux de subventions à la recherche.

Objectifs de l'évaluation/Période d'examen/Principales questions d'évaluation

Contexte de l'évaluation

Le Programme de bourses postdoctorales du CRSH a fait l'objet d'un certain nombre d'études et d'une évaluation qui date de 1994. Au moment de l'évaluation, le CRSH a indiqué la nécessité d'évaluer les effets qu'avait le programme en période de « possibilités d'emploi largement réduites » dans les universités canadiennes.

En 2009, on estimait à 6 000 le nombre de chercheurs postdoctoraux dans des universités canadiennes et, de ce nombre, 39 p. cent étaient des chercheurs internationaux.¹⁶ Selon un sondage récent auprès des chercheurs postdoctoraux canadiens, la majorité des répondants faisaient de la recherche dans les domaines des sciences de la vie, où une bourse postdoctorale est devenue une exigence essentielle pour devenir professeur. De plus, le nombre de bourses postdoctorales en sciences humaines augmente continuellement, et on s'attend à ce que la hausse se poursuive au cours des prochaines années en raison de la concurrence plus importante pour des postes universitaires dans ces domaines.¹⁷

L'étude d'évaluation actuelle tiendra compte du contexte changeant et prendra appui sur ces études antérieures. Elle sera une occasion unique de tenir compte des résultats et des effets à plus long terme du programme, selon les données de la période 1994-2010.

Enjeux de l'évaluation et question

1. Pertinence

Enjeu 1 : Nécessité des programmes

¹⁶ Association canadienne pour les études supérieures, notes d'une présentation au Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, mai 2010.

¹⁷ Association canadienne des stagiaires postdoctoraux, *A postdoctoral crisis in Canada: From the "Ivory Tower" to the Academic "Parking Lot"*, 2009, page 5.

Q1 : Le Programme de bourses postdoctorales est-il toujours utile? Dans quelle mesure le contexte dans lequel est administré le programme de bourses postdoctorales du CRSH a-t-il changé depuis 1994? Les objectifs du programme sont-ils toujours pertinents vu les changements dans le contexte du programme?

Q2 : Les objectifs, la démarche et la portée du Programme de bourses du CRSH répondent-ils aux besoins actuels et futurs des étudiants des cycles supérieurs en sciences humaines et des chercheurs postdoctoraux, à la lumière du contexte institutionnel?

Q3 : Compte-t-on d'autres programmes (provinciaux, nationaux ou internationaux) à raison d'être, aux objectifs ou aux activités semblables ou complémentaires?

Enjeu 2 : Concordance avec les priorités du CRSH et du gouvernement fédéral

Q4 : Le mandat et les objectifs du Programme de bourses postdoctorales du CRSH concordent-ils avec les priorités et les objectifs stratégiques du CRSH et du gouvernement fédéral?

2. Conception et exécution

Enjeu 4 : Conception et modèle d'exécution

Q5 : Dans quelle mesure le Programme de bourses postdoctorales du CRSH est-il exécuté efficacement, comme prévu? Quels sont les effets des éléments de conception du programme sur l'efficacité du programme? Dans quelle mesure les personnes intéressées du CRSH (demandeurs, membres des comités de sélection, universités) sont-elles satisfaites de l'exécution du Programme de bourses postdoctorales du CRSH?

Q6 : Dans quelle mesure les rapports d'étape et les rapports finals sont-ils des outils efficaces pour saisir l'information sur le rendement touchant les résultats des bourses postdoctorales? Dans quelle mesure cette information est-elle employée pour éclairer le processus décisionnel, afin de promouvoir et d'appuyer d'autres besoins organisationnels?

Q7 : Le Programme de bourses postdoctorales du CRSH est-il exécuté de manière efficace? Faut-il prévoir d'autres moyens de soutien pour assurer une exécution plus efficace du programme?

Q8 : Le Programme de bourses postdoctorales du CRSH cadre-t-il bien avec l'ensemble changeant de programmes du CRSH (c'est-à-dire, cadre-t-il avec le programme global du Talent et les liens avec le projet de renouvellement de l'architecture des programmes du CRSH)?

3. Rendement (efficacité, efficience et économie)

Enjeu 5 : Obtention des résultats escomptés

Q9 : Le Programme de bourses postdoctorales du CRSH attire-t-il les chercheurs postdoctoraux en sciences humaines les plus prometteurs?

Q10 : Dans quelle mesure le Programme de bourses postdoctorales du CRSH contribue-t-il au

développement et à l'approfondissement des compétences en recherche et professionnelles des chercheurs postdoctoraux (p. ex. enseignement, communications, gestion de projets, mobilisation des connaissances, etc.) afin d'entamer diverses carrières intensives en recherche?

Q11 : Le Programme de bourses postdoctorales du CRSH a-t-il contribué à créer des occasions d'acquérir de l'expérience internationale et, si c'est le cas, de quel type d'expérience s'agit-il et comment a-t-on pu l'acquérir?

Q12 : Dans quelle mesure le Programme de bourses postdoctorales du CRSH contribue-t-il aux résultats de recherche démontrant l'avancement des connaissances dans l'ensemble des disciplines et les domaines des sciences humaines? Dans quelle mesure les résultats de la recherche appuyée par le Programme de bourses postdoctorales du CRSH ont-ils été diffusés efficacement dans le milieu universitaire et en dehors de celui-ci?

Q13 : Quelle a été la contribution du Programme de bourses postdoctorales du CRSH au perfectionnement de personnel hautement qualifié formé en recherche dans le but d'entreprendre des carrières intensives en recherche au Canada et à l'étranger (p. ex. universités, gouvernement, secteurs privé et du sans but lucratif)?

Q14 : Le Programme de bourses postdoctorales du CRSH a-t-il appuyé de nouvelles idées de recherche ou des idées originales comme on l'indiquait dans ses objectifs? Quelle a été la contribution du Programme d'études postdoctorales du CRSH à la production et à la diffusion de nouvelles connaissances?

Q15 : Dans quelle mesure le Programme de bourses postdoctorales du CRSH appuie-t-il les résultats de recherche, directement ou indirectement, qui orientent le changement social, culturel et économique?

Q16 : Compte-t-on des résultats inattendus (bons ou mauvais) du Programme de bourses postdoctorales du CRSH?

Démarche d'évaluation	Cette évaluation des effets sera fondée sur la théorie de programme afin d'évaluer certains éléments particuliers du programme, y compris sa pertinence et son utilité continue son processus (conception et exécution) et, en particulier, son obtention des résultats et des effets à plus long terme, selon les données de 1994-2010. Les objectifs du programme seront mesurés selon le cadre suivant : dans quelle mesure le programme a-t-il atteint ses résultats escomptés.
Conception de l'évaluation	La conception sera fondée sur un modèle quasi-expérimental.
Survol de la cueillette de données à l'appui de l'évaluation	
Cueillette de données permanente (y compris les méthodes)	Cueillette de données propres à l'évaluation (y compris les méthodes)
<ul style="list-style-type: none"> – dépouillement de la documentation – examen de documents 	<ul style="list-style-type: none"> – sondages auprès des personnes intéressées

Plan d'évaluation ministériel du CRSH 2011-2012 à 2015-2016

<ul style="list-style-type: none"> - données sur le programme - statistiques 		<ul style="list-style-type: none"> - études de cas - groupes de réflexion - entrevues (semi-structurées) - base de données sur les avis d'emplois - opinion d'experts
Budget		Heures de travail requises par le personnel (jours)
Budget interne (sans compter le personnel)		Unité d'évaluation
Traduction	3 000 \$	Cueillette de données = 33 jours Assurance de la qualité = 12 jours Communications/coordination = 10 jours
Autre	1 000 \$	
Budget externe (p. ex. des consultants)		Consultants
Rapport de conception (y compris le plan de travail, instruments)	18 500 \$	15,75 jours
Cueillette de données	72 000 \$	97,0 jours
Analyse et rapports	28 000 \$	23,5 jours
Traduction	2 500 \$	
Déplacements	4 000 \$	
Budget total	129 000 \$	Programme Cueillette de données (y compris le panel expert) = 5 jours Assurance de la qualité = 4 jours Communications = 5 jours
		Total : 205,25 jours

Personnes-ressources principales			
Unité d'évaluation	Hélène Gauthier Gestionnaire, Rendement et évaluation SSHRC-CRSH 613-992-5911	Programme	Gordana Krcevinac Directrice, Portefeuille de la formation en recherche SSHRC-CRSH 613-992-4316

Feuille de résumé de l'évaluation :

Prix et programmes de bourses spéciales de recherche

Niveau de risque du programme	Moyen	Lien à l'AAP	AP 1.1	Date de début	Avril 2010	Date d'approbation	Déc. 2011
-------------------------------	-------	--------------	--------	---------------	------------	--------------------	-----------

Contexte

Contexte du programme

Dans le cadre des célébrations du 25^e anniversaire du CRSH en 2002, l'organisation a créé trois prix à décerner à tous les ans, dans le but de célébrer les chercheurs émérites en sciences humaines et leurs contributions à la société canadienne.

Relevant de l'activité de programme « Bourses et prix », les prix appartiennent à deux grandes catégories : prix et bourses spéciales de recherche. Dans ces deux catégories, les prix sont décernés soit par le CRSH, soit en partenariat avec un autre organisme (p. ex. le Conseil des arts du Canada, Sport Canada, Agence spatiale internationale, Japan Society for the Promotion of Science, etc.).

On présente ci-dessous une liste des prix et des bourses spéciales de recherche; la grande différence est que les premiers sont décernés par nomination, alors que les autres sont décernés comme des bourses ou des suppléments.

1. Prix

- Médaille d'or du CRSH pour les réalisations en recherche
- Prix Aurore du CRSH
- Prix postdoctoral du CRSH
- Bourse William E. Taylor du CRSH
- Prix Molson

Ces prix donnent au CRSH l'occasion de rehausser son profil auprès du secteur public, du secteur privé, de la collectivité et du grand public. Les personnes à qui s'adressent ces prix sont les chercheurs postdoctoraux, les nouveaux chercheurs et les chercheurs établis. Ils visent à souligner la valeur de la recherche en sciences humaines et à récompenser les lauréats pour leur excellence à diverses étapes de leur carrière de chercheur.¹⁸

2. Bourses spéciales de recherche

¹⁸ CRSH (2002). Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration. Document interne : 2002-06-e, page 9.

Attribuées sous forme de bourses ou de suppléments, ces bourses spéciales de recherche visent à répondre à des besoins en recherche particuliers ou à fournir aux titulaires de l'expérience spéciale de la recherche.

- Bourse Bora-Laskin pour la recherche sur les droits de la personne
- Bourse Jules-et-Gabrielle-Léger
- Bourse Thérèse F. Casgrain
- Bourse Aileen D. Ross
- Supplément aux bourses postdoctorales de l'Initiative de recherche sur la participation au sport
- Prix Alice Wilson pour les chercheurs postdoctoraux
- Bourse de la Reine
- Programme d'été du Japan Society for the Promotion of Science
- Programme de stages parlementaires
- Bourse de l'Université internationale de l'espace
- Prix John G. Diefenbaker

Objectifs du programme

Vu que le CRSH est l'organisme fédéral chargé de promouvoir et d'appuyer la recherche universitaire et la formation en sciences humaines, on estime que les prix et les bourses spéciales de recherche contribuent au volet promotionnel en favorisant les carrières individuelles des universitaires, en favorisant la recherche dans des domaines particuliers et en favorisant la visibilité du CRSH.

Objectifs de l'évaluation/Période d'examen/Principales questions d'évaluation

Contexte de l'évaluation

L'évaluation proposée contribuera, selon les lignes directrices du SCT en matière d'évaluation, à l'objectif de la direction du CRSH qui consiste à établir si l'ensemble des activités se déroulent efficacement et de manière efficiente et, en parallèle, à établir si elles cadrent toujours avec les priorités actuelles du CRSH et sont toujours pertinentes à cet égard.

Le moment choisi pour réaliser l'évaluation correspond bien à un moratoire imposé récemment et endossé au mois d'août 2010 par le Comité de la haute direction du CRSH relativement à la contribution de l'organisme au financement d'un certain nombre de prix et de bourses spéciales de recherche, dont de nombreux sont attribués conjointement avec d'autres organismes (se reporter aux tableaux 1 et 2). La direction s'inquiète que l'ensemble de prix et de bourses spéciales de recherche ne concorde pas avec les priorités stratégiques ou thématiques actuelles du CRSH.

Problèmes d'évaluation et questions

1. Pertinence

Enjeu 1 : Nécessité des programmes

Q1 : Les prix et les bourses spéciales de recherche sont-ils toujours utiles? Dans quelle mesure le contexte où sont attribués les prix et les bourses spéciales de recherche a-t-il changé depuis le lancement du programme? Ces activités et programmes sont-ils toujours pertinents vu les changements au contexte?

Q2 : Les objectifs, la démarche et la portée des prix et des bourses spéciales de recherche répondent-ils aux besoins actuels et futurs des étudiants des cycles supérieurs, des chercheurs postdoctoraux et des chercheurs, selon le contexte plus large de la recherche en sciences humaines? Les partenariats actuels pour les prix et les bourses spéciales de recherche sont-ils les mieux adaptés aux besoins du CRSH dans le contexte actuel?

Q3 : Compte-t-on d'autres programmes (provinciaux, nationaux ou internationaux) à raison d'être, aux objectifs ou aux activités semblables ou complémentaires?

Enjeu 2 : Concordance avec les priorités du CRSH et du gouvernement fédéral

Q4 : Le mandat et les objectifs des programmes de prix et de bourses spéciales de recherche concordent-ils avec les priorités et les résultats stratégiques du CRSH et du gouvernement fédéral?

2. Conception et exécution

Enjeu 4 : Conception et modèle d'exécution

Q5 : Dans quelle mesure les programmes de prix et de bourses spéciales de recherche ont-ils été exécutés avec efficacité, comme prévu? Quels sont les effets des éléments de conception du programme sur les activités et l'efficacité du programme? Dans quelle mesure les personnes intéressées du CRSH (demandeurs, membres du comité de sélection et partenaires) sont-elles satisfaites de l'exécution des programmes de prix et de bourses spéciales de recherche?

Q6 : Dans quelle mesure retrouve-t-on des outils efficaces pour recueillir l'information sur le rendement touchant les résultats des programmes de prix et de bourses spéciales de recherche? Dans quelle mesure cette information sert-elle à éclairer le processus décisionnel?

Q7 : Les rôles et les responsabilités sont-ils clairement définis et respectés par l'ensemble des personnes intéressées par les programmes de prix et de bourses spéciales de recherche? Les bénéficiaires connaissent-ils et respectent-ils le processus de demande et les exigences en matière de rapports?

Q8 : Les programmes de prix et de bourses spéciales de recherche cadrent-ils bien avec l'ensemble changeant de programmes du CRSH (p. ex. cadrent-ils avec le programme global du Talent et les liens avec le projet de renouvellement de l'architecture des programmes du CRSH)?

Q9 : Les programmes de prix et de bourses spéciales de recherche sont-ils exécutés efficacement?

Pourrait-on obtenir à moindres coûts les résultats attendus relativement aux programmes de prix et de bourses spéciales de recherche?

3. Rendement (efficacité, efficience et économie)

Enjeu 5 : Obtention des résultats escomptés

Q10 : Existe-t-il un ensemble clair de résultats pour les programmes de prix et de bourses spéciales de recherche? Quels ont été les effets des programmes de prix et de bourses spéciales de recherche sur le domaine des sciences humaines? Quels sont les avantages que tire le CRSH en offrant les programmes de prix et de bourses spéciales de recherche?

Q10.1 : Quels sont les avantages que tire le CRSH en offrant les programmes de prix et de bourses spéciales de recherche?

Q10.2 : A-t-on noté des effets ou des changements dans les domaines particuliers de la recherche en sciences humaines qui seraient liés à l'attribution de prix ou de bourses spéciales de recherche?

Q10.3 : Les programmes de prix et de bourses spéciales de recherche ont-ils contribué à améliorer le développement de carrière/les occasions/la reconnaissance des bénéficiaires?

Q10.4 : Quels ont été les effets des programmes de prix et de bourses spéciales de recherche sur la visibilité ou le profil des bénéficiaires, le CRSH et les organisations partenaires?

Q10.5 : Compte-t-on des résultats inattendus (bons ou mauvais) des programmes de prix et de bourses spéciales de recherche?

Démarche d'évaluation	Cette évaluation sera fondée sur les objectifs du programme afin d'évaluer quelques-uns des composants, notamment la pertinence et l'alignement, le processus (conception et exécution) et les résultats attendus des programmes de prix et de bourses spéciales de recherche. Les objectifs seront mesurés selon le critère suivant : dans quelle mesure cet ensemble d'activités a-t-il mené aux résultats escomptés.
------------------------------	---

Conception de l'évaluation	La conception sera fondée sur un modèle axé sur les objectifs.
-----------------------------------	--

Survol de la cueillette de données à l'appui de l'évaluation

Cueillette de données permanente (y compris les méthodes)	Cueillette de données propres à l'évaluation (y compris les méthodes)
<ul style="list-style-type: none"> - données administratives du programme - statistiques 	<ul style="list-style-type: none"> - entrevues auprès des informateurs principaux - sondage sur le Web auprès des personnes intéressées - dépouillement de la

		documentation (analyse du contexte) <ul style="list-style-type: none"> – examen documentaire (y compris l'analyse de la couverture médiatique) – analyse des données du programme 	
Budget		Heures de travail requises par le personnel (jours)	
Budget interne (sans compter le personnel)		Unité d'évaluation	
Rapport de conception (y compris le plan de travail; instruments)	S.O.	À l'interne – personnel de ROÉ : Cueillette de données : 20 jours Assurance de la qualité : 15 jours Communications/coordination : 10 jours	
Traduction	4 500 \$		
Budget externe (p. ex. des consultants)		Consultants	
Cueillette de données	52 895 \$	48,5 jours	
Analyse et rapports	25 200 \$	21,0 jours	
Gestion de projet	4 800 \$	4,0 jours	
Budget total	87 395 \$	Programme 7 jours	
		Total : 125,5 jours	
Personnes-ressources principales			
Unité d'évaluation	Hélène Gauthier Gestionnaire, Rendement et évaluation SSHRC-CRSH 613-992-5911		Programme Gordana Krcevinac Directrice Portefeuille de la formation en recherche SSHRC-CRSH 613-992-4316

Annexe E — Évaluation des risques et Cadre d'établissement des priorités et d'étalement des évaluations

Classement des besoins et des risques des évaluations

AAP actuel 2011-2012

Titre de l'évaluation proposée	Lien à l'AAP 2011-12	Exigence de l'évaluation	Échéance de l'évaluation selon l'exigence	Conclusions de l'évaluation antérieure (10 %)	Matérialité du programme (20 %)	Complexité du programme (15 %)	État de préparation de l'évaluation (15 %)	Options de prévention des risques (5 %)	Conclusions de l'évaluation des risques (5 %)	Nature délicate sur le plan politique	Taille de la population cible (10 %)	Priorité de vérification (5 %)	Classement moyen des risques
1.0 Les chercheurs													
Programme de bourses postdoctorales	1.1.4	LGFP requise	Octobre 2011	0,1	0,4	0,15	0,15	0,1	0,1	0,15	0,1	0,1	0,15 F
Prix et bourses spéciales	1.1.5	LGFP requise	Octobre 2011	0,3	0,2	0,3	0,3	0,1	0,1	0,3	0,1	0,05	0,19 F
3.0 Mobilisation des connaissances													
Mobilisation des connaissances-Évaluation sommative conjointe	3.0	LGFP requise	Mars 2012	0,3	0,4	0,45	0,3	0,1	0,1	0,15	0,1	0,1	0,22 M
RCE dirigé par l'entreprise, examen de la pertinence et de	3.2.2	Présentation au CT	Septembre 2011	0,3	0,2**	0,3	0,15	0,05	0,05	0,15	0,1	0,1	0,16 F

Plan d'évaluation ministériel du CRSH 2011-2012 à 2015-2016

l'efficacité (dirigée par le CRSNG)			requis																	
Programme des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (dirigée par le CRSNG)	3.2.2		Présentation au CT requise	Décembre 2011	0.1	0.4**	0.3	0.15	0.05	0.05	0.05	0.15	0.1	0.1	0.1	0.16	F			
Note	F=Faible M=Moyen É=Élevé																			

LGFP = Loi sur la gestion des finances publiques

CT = Conseil du Trésor

Nouvelle AAP 2012-2013 à 2015-2016

Titre de l'évaluation proposée	Lien à l'AAP 2011-2012	Exigences de l'évaluation	Échéance de l'évaluation selon l'exigence	Conclusions de l'évaluation antérieure (10 %)	Matérialité du programme (20 %)	Complexité du programme (15 %)	État de préparation de l'évaluation (15 %)	Options de prévention des risques (5 %)	Conclusions de l'évaluation des risques (5 %)	Nature délicate sur le plan politique (15 %)	Taille de la population cible (10 %)	Priorité de vérification (5 %)	Classement moyen des risques *10
1.1 Talent													
Chaires de recherche du Canada (dirigée par le CRSH)	1.1.1	Politique sur l'évaluation	S.O.	0,2	0,6**	0,3	0,15	0,1	0,1	0,3	0,1	0,15	0,22 M
Chaires d'excellence en recherche du Canada (dirigée par le CRSH)	1.1.1	Présentation au CT requis	Juillet 2013	0,3	0,2**	0,15	0,15	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1	0,17 F
Bourses d'études supérieures du Canada (dirigée par les IRSC)	1.1.2	Politique sur l'évaluation	S.O.	0,2	0,6**	0,3	0,15	0,1	0,1	0,3	0,2	0,15	0,23 M
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier (dirigée par les IRSC)	1.1.3	Présentation au CT requis	Juillet 2013	0,3	0,2**	0,3	0,3	0,1	0,1	0,3	0,1	0,15	0,21 M
Bourses de doctorat	1.1.6	Politique sur l'évaluation	S.O.	0,1	0,4	0,15	0,15	0,1	0,1	0,15	0,3	0,1	0,17 F
1.2 Connaissances													
Subventions de recherche aux particuliers, d'équipe et de partenariat	1.2.1	Politique sur l'évaluation	S.O.	0,1	0,6	0,45	0,45	0,1	0,1	0,15	0,3	0,15	0,27 É

Plan d'évaluation ministériel du CRSH 2011-2012 à 2015-2016

Subventions institutionnelles pour la capacité de recherche	1.2.2	Politique sur l'évaluation	S.O.	0,3	0,4	0,15	0,3	0,1	0,1	0,15	0,1	0,05	0,18
Note	F=Faible M= Moyen É=Élevé												

LGFP = Loi sur la gestion des finances publiques. CT = Conseil du Trésor

Titre de l'évaluation proposée	Lien à l'AAP	Exigences de l'évaluation	Échéance de l'évaluation selon l'exigence	Conclusions de l'évaluation antérieure (10 %)	Matérialité du programme (20 %)	Complexité du programme (15 %)	État de préparation de l'évaluation	Options de prévention des risques (5 %)	Conclusions de l'évaluation des risques	Nature délicate sur le plan politique	Taille de la population cible (10 %)	Priorité de vérification (5 %)	Classement de risque final
1.3 Connexion													
Subventions de recherche aux particuliers, d'équipe et de partenariat, Mobilisation des connaissances	1.3.1	LGFR requis	S.O.	0,3	0,4	0,45	0,45	0,1	0,1	0,15	0,1	0,1	0,24 M
Activités à l'appui de la culture du savoir fondée sur la recherche	1.3.2	LGFR requis	S.O.	0,3	0,2	0,15	0,15	0,1	0,1	0,15	0,1	0,05	0,14 F
Réseaux de centres d'excellence (dirigée par le CRSNG)	1.3.3	Présentation au CT requis	Septembre 2013	0,1	0,2**	0,15	0,15	0,1	0,1	0,3	0,1	0,05	0,16 F
RCE dirigés par l'entreprise (dirigée par le CRSNG)	1.3.3	Présentation au CT requis	Septembre 2013	0,1	0,2**	0,15	0,15	0,1	0,1	0,15	0,1	0,1	0,17 F
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	1.3.3	Présentation au CT requis	Novembre 2012	0,2	0,2	0,3	0,15	0,1	0,05	0,15	0,1	0,05	0,14 F
2.1 Coûts indirects de la recherche													
Programme des coûts indirects	2.1	Politique sur	Statut de	0,2	0,6	0,15	0,15	0,1	0,1	0,45	0,1	0,15	0,22

Plan d'évaluation ministériel du CRSH 2011-2012 à 2015-2016

Note	l'évaluation	programme continu	F=Faible	M= Moyen	É=Élevé								M
------	--------------	-------------------	----------	----------	---------	--	--	--	--	--	--	--	---

* Jamais évalué

** Dépenses du CRSH pour un programme tripartite

LGFP = Loi sur la gestion des finances publiques

CT = Conseil du Trésor

PÉM-Questions d'étalonnage

AAP actuelle 2011-2012

Titre de l'évaluation proposée	Lien à l'AAP 2011-12	Besoins en information des	Classement de risque	Qualité de la mesure de	Evaluations antérieures	Validité de la théorie de programme	Stabilité contextuelle	Longévité du programme	Autres facteurs	Conclusion
1.0 Les chercheurs										
Programme de bourses postdoctorales	1.1.4	LGFP requise	Faible	Non	1994	Théorie de programme articulée	Stabilité relative	Plus de 30 ans (créé en 1980-1981)		Évaluation des effets
Prix et bourses spéciales	1.1.5	LGFP requise	Faible	Non	Aucune évaluation antérieure	Théorie de programme pas clairement articulée	Stabilité relative	Comprend des occasions de financement de durée variée. Quelques-unes ont été créées en 1978.		Évaluation sommative
3.0 Mobilisation des connaissances										
Mobilisation des connaissances-Évaluation sommative conjointe	3.0	LGFP requise	Modéré	Non	Il y a eu une évaluation des sous-activités en 2004.	Le modèle logique est raisonnablement articulé	Création d'un résultat stratégique novateur	Comprend des occasions de financement de durée variée.	Ce résultat stratégique sera redéfini en 2011-2012.	Évaluation des effets au niveau stratégique
RCE dirigé par l'entreprise, examen de la pertinence et de	3.2.2	Présentation au CT requise	Faible	Oui	Aucune évaluation antérieure	Théorie de programme clairement articulée	Stabilité relative	Créé en 2007		Exige un examen de la pertinence, y compris une

Titre de l'évaluation proposée	Lien à l'AAP	Besoins en information des	Classement de risque	Qualité de la mesure de	Evaluations antérieures	Validité de la théorie de programme	Stabilité contextuelle	Longévité du programme	Autres facteurs	Conclusion
l'efficacité (dirigée par le CRSNG)	2011-12									évaluation des résultats antérieurs
Programme des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (dirigée par le CRSNG)	3.2.2	Présentation au CT requise	Faible	Oui	Une évaluation antérieure en 2009 a dévoilé quelques problèmes liés à la mise en œuvre.	Théorie de programme clairement articulée	Stabilité relative	Créé en 2007		Exige une évaluation sommative

Nouvelle AAP 2012-2013 à 2015-2016

Titre de l'évaluation proposée	Lien à l'AAP	Besoins en information des	Classement de risque	Qualité de la mesure de	Evaluations antérieures	Validité de la théorie de programme	Stabilité contextuelle	Longévité du programme	Autres facteurs	Conclusion
1.1 Talent										
Chaires de recherche du Canada (dirigée par le	1.1.1	Présentation au CT requise	Modéré	Oui	Examen de troisième année en 2003; évaluation de cinquième année en 2005; évaluation de dix	Théorie de programme clairement articulée	Stabilité relative	Créé en 2000		Évaluation des effets

Titre de l'évaluation proposée	Lien à l'AAP	Besoins en information des	Classement de risque	Qualité de la mesure de	Évaluations antérieures	Validité de la théorie de programme	Stabilité contextuelle	Longévité du programme	Autres facteurs	Conclusion
CRSH)					ans en 2010 marquée par la question liée à l'exécution.					
Chaires de recherche en excellence du Canada (dirigée par le CRSH)	1.1.1	Présentation au CT requise	Faible	Oui	Aucune évaluation antérieure	Théorie de programme clairement articulée	Stabilité relative	Créé en 2008		Exige une évaluation sommative, y compris une évaluation formative
Bourses d'études supérieures du Canada (dirigée par les IRSC)	1.1.2	LGFP requise	Modéré	Oui	Évaluation sommative en 2008, marquée par quelques questions liées à l'exécution et à la surveillance du programme.	Théorie de programme raisonnablement articulée	Stabilité efficace	Créé en 2003		Exige une évaluation sommative
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier (dirigée par les IRSC)	1.1.3	Présentation au CT requise	Modéré	Non	Aucune évaluation antérieure	Théorie de programme articulée assez clairement	Stabilité relative	Créé en 2008		Exige une évaluation sommative
Bourses de doctorat	1.1.6	LGFP requise	Faible	Oui	Évaluation sommative en 1991 et en 2009. L'évaluation de 2009 a fait ressortir la	Théorie de programme modifiée à la suite de	Stabilité relative	Créé en 1957; transféré au CRSH en		Exige une évaluation sommative

Titre de l'évaluation proposée	Lien à l'AAP	Besoins en information des	Classement de	Qualité de la mesure de	Évaluations antérieures	Validité de la théorie de programme	Stabilité contextuelle	Longévité du programme	Autres facteurs	Conclusion
					nécessité de formuler une stratégie de mesure du rendement afin de garantir la mobilité des étudiants.	l'évaluation de 2009		1978		
1.2 Connaissances										
Subventions de recherche aux particuliers, d'équipe et de partenariat	1.2.1	LGFP requise	Élevé	Non	Aucune évaluation antérieure	Théorie de programme raisonnablement claire; modèle novateur pas encore mis à l'essai.	Programme récemment mis en œuvre	Créé en 2010-2011	Programmes antérieurs évalués en 2010-2011	Exige une évaluation sommative
Subventions institutionnelles pour la capacité de recherche	1.2.2	LGFP requise	Faible	Non	1984, 1989, 1995, 2010 L'évaluation de 2010 a été marquée par un débat sur l'élimination d'un ou des deux programmes permanents.	Théorie de programme raisonnablement claire	Programme récemment mis en œuvre Changements récents à l'AAP	Plus de 30 ans (Subventions institutionnelles du CRSH créées en 1974 et Aide aux petites		Exige une évaluation sommative

Titre de l'évaluation proposée	Lien à l'AAP	Besoins en information des	Classement de risque	Qualité de la mesure de	Evaluations antérieures	Validité de la théorie de programme	Stabilité contextuelle	Longévité du programme	Autres facteurs	Conclusion
1.3 Connexion										
Subventions de recherche aux particuliers, d'équipe et de partenariat, Mobilisation des connaissances	1.3.1	LGFP requise	Moderé	Non	Aucune évaluation antérieure	Théorie de programme raisonnablement claire; modèle novateur pas encore mis à l'essai.	Programme récemment mis en œuvre	Mis en œuvre en 2011-2012		Exige une évaluation sommative, y compris une évaluation formative
Activités à l'appui de la culture du savoir fondée sur la recherche	1.3.2	LGFP requise	Faible	Non	Aucune évaluation antérieure	Théorie de programme raisonnablement claire; modèle novateur pas encore mis à l'essai.	Programme récemment mis en œuvre	Mis en œuvre en 2011-2012		Exige une évaluation sommative, y compris une évaluation formative
Réseaux de centres d'excellence (dirigée par le CRSNG)	1.3.3	Présentation au CT requise	Faible	Oui	Évaluation formative en 1993. Évaluation sommative en 1997, 2002, 2007. L'évaluation de 2007 a	Théorie de programme clairement articulée	Stabilité efficace	Créé en 1989		Exige une évaluation sommative

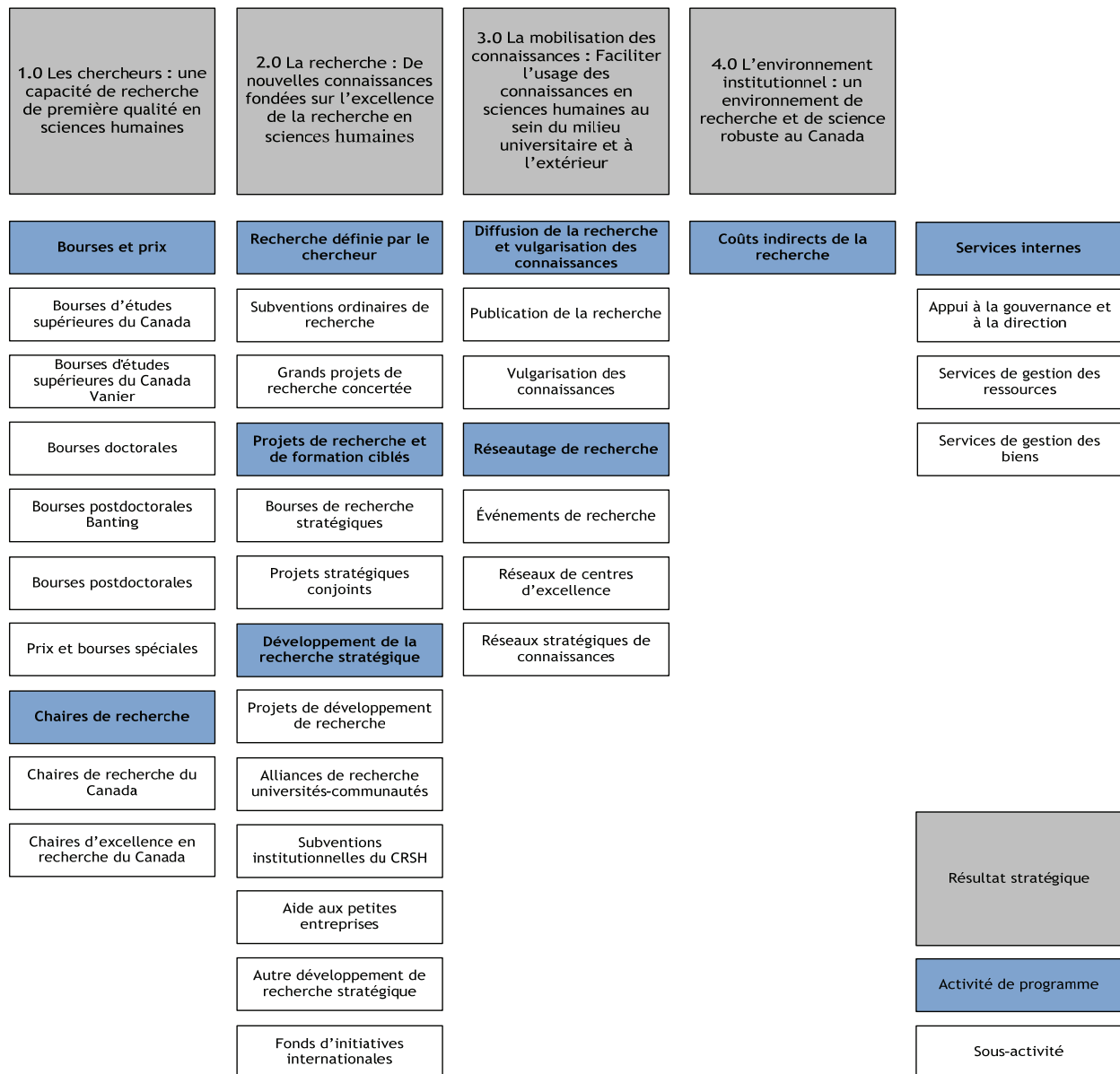
Titre de l'évaluation proposée	Lien à l'AAP	Besoins en information des	Classement de	risque	Qualité de la mesure de	Evaluations antérieures	Validité de la théorie de programme	Stabilité contextuelle	Longévité du programme	Autres facteurs	Conclusion
RCE dirigés par l'entreprise (dirigée par le CRSNG)	1.3.3	Présentation au CT requise	Faible		Oui	souligné quelques questions liées à la conception et à l'exécution du programme et à l'orientation des travaux de mesure du rendement. Examen de la pertinence et de l'efficacité prévue pour 2010-2011	Théorie de programme clairement articulée	Stabilité relative	Créé en 2007		Exige une évaluation sommative
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	1.3.3	Présentation au CT requise	Faible		Oui	Examen de mi-exercice en 2009 L'examen a noté la réalisation de certains avantages à court terme et a souligné quelques facteurs habitants.	Théorie de programme clairement articulée	Stabilité relative	Créé en 2007		Exige une évaluation sommative
2.1 Coûts indirects de la recherche											
Programme des coûts indirects	2.1	LGFP requise	Modéré		Oui	Évaluation formative en 2006 et sommative en 2009. L'évaluation	Théorie de programme clairement articulée	Stabilité efficace	Créé en 2003		Exige une évaluation sommative

Titre de l'évaluation proposée	Lien à l'AAP	Besoins en information des	Classement de	Qualité de la mesure de	Evaluations antérieures	Validité de la théorie de la	Stabilité contextuelle	Longévité du programme	Autres facteurs	Conclusion
					de 2009 a confirmé la nécessité de ce financement au sein des institutions postsecondaires, mais n'a pas démontré de lien important entre le financement et les résultats du programme.	articulée				

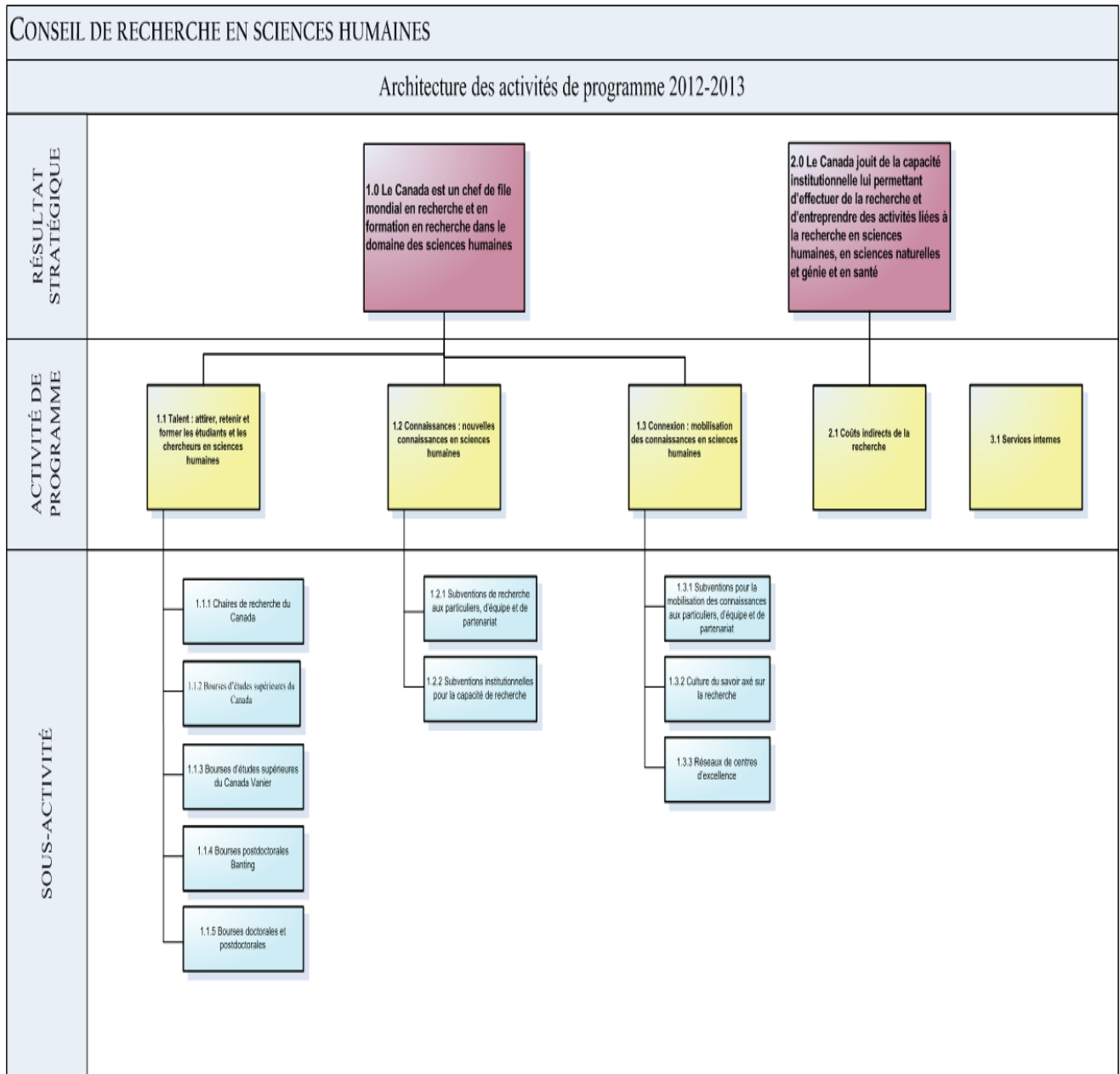
LGFP = Loi sur la gestion des finances publiques

CT = Conseil du Trésor

Annexe F — Résultats stratégiques et architecture des activités de programme en 2011-2012



Annexe G — Résultats stratégiques et architecture des activités de programme en 2012-2013



Annexe H — Mandat du Comité d'évaluation ministériel

Mandat

Le Comité du rendement et de l'évaluation (CRÉ) du CRSH assure l'intégration d'une prise de décisions fondée sur des preuves dans les pratiques et la structure de gestion du CRSH en orientant et en surveillant les fonctions de l'organisme liées au rendement et à l'évaluation.

Rôles et responsabilités

Le président du CRSH doit veiller à une fonction d'évaluation qui est conforme à la Politique sur l'évaluation de 2009 du Conseil du Trésor et aux directives et aux normes connexes. Ainsi, il a le pouvoir d'orienter et de superviser la fonction d'évaluation de l'organisme. De plus, il est le principal client pour les produits d'évaluation et donne l'approbation finale des plans d'évaluation, des produits et des mesures connexes. Le chef de l'évaluation conserve le droit de présenter des produits directement au président.

Le président du CRSH doit également veiller à une fonction de mesure du rendement qui appuie un processus décisionnel fondé sur des preuves, l'amélioration continue des programmes et la réalisation d'études d'évaluation. Ainsi, le Comité soutient la conception et la mise en œuvre, par l'organisme, d'une solide fonction de mesure du rendement qui correspond à la Politique (du SCT) sur la structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR) ainsi qu'à la Politique sur les paiements de transfert du Conseil du Trésor.

Pour réaliser son mandat, le CRÉ du CRSH :

- 1) élabore, sur la recommandation du chef de l'évaluation, un plan d'évaluation quinquennal continu et recommande l'approbation par le président;
- 2) examine d'importants éléments liés au cycle de vie des produits relatifs au rendement et à l'évaluation (p. ex. rapport ministériel sur le rendement et modalités des évaluations) et recommande l'approbation par le président;
- 3) élabore la stratégie générale de mesure du rendement et des effets du CRSH et assure sa mise en œuvre;
- 4) examine les réponses de la direction à des évaluations et des plans d'action connexes, recommande l'approbation par le président et assure un suivi quant aux plans d'action;
- 5) examine la pertinence et l'impartialité des ressources affectées à la fonction d'évaluation et recommande au président un niveau de financement des ressources approprié qui correspond au plan d'évaluation quinquennal;
- 6) examine la pertinence des ressources affectées à des activités de mesure du rendement et recommande au président un niveau de financement approprié pour ces activités;
- 7) examine le rapport sur les fonctions du CRSH liées au rendement et à l'évaluation que le président présente au conseil d'administration.

Membres

Le Comité est formé des cadres supérieurs du CRSH suivants :

- le président ou un remplaçant désigné de haut niveau (président de séance);
- le vice-président exécutif;
- le vice-président, Direction des services administratifs communs (DSAC);
- le vice-président, Capacité de recherche;
- le vice-président, Recherche.

Dans le cadre de ses activités, le CRÉ jouit du soutien du chef de l'évaluation (le directeur de la Division du rendement organisationnel et de l'évaluation), qui peut à son tour faire appel à des conseillers experts et à des comités consultatifs de projet.

Le directeur de la Division des politiques, de la planification et des affaires internationales du CRSH doit assister aux réunions du Comité afin de s'assurer que son orientation correspond aux plans organisationnels.

De temps à autre, le Comité peut inviter des membres du conseil d'administration, des personnes-ressources ou des observateurs aux réunions.

Président

Le Comité est dirigé par le président ou un remplaçant désigné de haut niveau.

Fréquence des réunions

Les membres du Comité se réuniront au moins une fois par trimestre, conformément au cycle des plans organisationnels et d'établissement de rapports du CRSH.

Rapports présentés au Comité sur les programmes et la qualité

Le président rend des comptes au Comité sur les programmes et la qualité à titre de président de séance du Comité du rendement et de l'évaluation en fournissant les documents suivants :

- les plans d'évaluation quinquennaux;
- le résumé des évaluations du CRSH;
- le résumé des réponses de la direction du CRSH aux recommandations issues des évaluations;
- le résumé des études spéciales sur le rendement demandées par le CRSH;
- le procès-verbal des réunions du Comité.

Rapports présentés au conseil d'administration

Le président rend des comptes au conseil d'administration à titre de président de séance du Comité en fournissant les éléments suivants :

- un rapport annuel relatif à la surveillance des fonctions du CRSH liées au rendement et à l'évaluation;

Plan d'évaluation ministériel du CRSH 2011-2012 à 2015-2016

- des preuves et des renseignements selon lesquels les données sur l'évaluation et le rendement appuient la direction quant à la définition de l'orientation stratégique et à l'établissement de priorités et sont prises en considération pour l'utilisation efficace des ressources.

(Mandat endossé par le Conseil d'administration du CRSH - novembre 2009)

Annexe I — Liste des personnes consultées

Chad Gaffield, président, CRSH

Carmen Charette, vice-présidente exécutive, CRSH

Jaime Pitfield, vice-président, Direction des services administratifs communs, CRSH

Gisèle Yasmeen, vice-présidente, Recherche, CRSH

Brent Herbert-Copley, vice-président, Capacité de recherche, CRSH

Wayne MacDonald, directeur, Rendement organisationnel et évaluation, chef de l'évaluation, CRSH

Hélène Gauthier, gestionnaire, Rendement et évaluation, CRSH

Michèle Boutin, directrice, Secrétariat des Chaires de recherche du Canada, CRSH

Jean-François Fortin, directeur, Portefeuille de recherche, CRSH

Murielle Gagnon, directrice, Portefeuille de partenariats, CRSH

Gordana Krcevinac, directrice, Portefeuille de la formation en recherche, CRSH

Thérèse de Groot, conseillère principale en politiques, CRSH

Susan Morris, chef de l'évaluation, CRSNG

Martin Rubenstein, chef de l'évaluation, IRSC